

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 75
» 2 ^e page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

A propos du vœu récemment adopté par le Conseil d'arrondissement de Cahors.

Nous avons publié le texte d'un vœu présenté au Conseil d'arrondissement de Cahors qui ne pouvait pas passer inaperçu car il touche à des questions de haute importance. Il semble mettre en opposition des catégories diverses de citoyens. Mais ceux-ci devraient se rappeler qu'ils ont un même intérêt : la prospérité nationale et un même devoir sous des formes variées, celui d'y collaborer de tous leurs efforts.

Constatait la baisse considérable de tous les produits du sol qui rend si pénible la situation des agriculteurs, ce vœu réclame sur la vente au détail de ces mêmes produits une baisse correspondante à celle que subit le producteur et, par voie de conséquence, une diminution de l'indemnité parlementaire ainsi que des traitements alloués aux fonctionnaires.

Tout d'abord, on n'a voulu y voir que des deux dernières réclamations dont l'inefficacité et l'impuissance devaient suffire, pensait-on, à discréditer l'ensemble du vœu.

Bien sûr, la diminution et même la suppression de l'indemnité parlementaire ajoutée à la réduction, fut-elle très forte, des traitements publics seraient peu de chose dans le total d'un budget dont les deux tiers sont absorbés par les intérêts de la Dette nationale et par les pensions, allocations ou indemnités consenties à la guerre.

Tel qu'il est, d'ailleurs, on aurait tort d'en rire ou de le prendre à la blague. Il exprime, sous une forme sommaire, un sentiment profond et puissant du public. Ceux-là se tromperaient fort qui croiraient le contraire. Soumis à un référendum dans les campagnes, il rassemblerait autour de lui la presque unanimité des citoyens.

Où, on peut contester la valeur curative de ses deux dernières prescriptions. Il est certain que cela ne suffirait pas à nous guérir. Mais il y a autre chose dans ce vœu. A travers ce qu'il dit, il faut voir ce qu'il veut dire. On ne doit pas méconnaître l'esprit de justice dont il est animé et qui transparait clairement sous son expression incomplète. La nécessité de faire bref n'a pas permis le développement d'une pensée qui aboutit à des conclusions dont elle n'a pas pu exposer les arguments. Ces raisons sont pourtant visibles et elles n'ont rien qui soit particulier aux fonctionnaires ou aux parlementaires.

Nous entrons dans une période de crise qui n'est pas encore très grave, mais qui peut le devenir et contre quoi il faut prendre tout de suite des mesures de protection. Cette crise a ruiné d'autres pays. Nous avons tous pour devoir de sauver le nôtre !

Il est évident aujourd'hui que, de longtemps encore, nous ne recevons rien des Allemands et que l'amortissement des énormes frais de réparations va retomber tout entier sur nos épaules. D'autre part, nous allons perdre avec l'Angleterre un de nos meilleurs clients. Le moins qu'on puisse craindre est une importante réduction de ses achats. En passant du socialisme au conservatisme, la Grande-Bretagne a passé du libéralisme presque intégral à un protectionnisme suraigu, ce qui n'aura pas pour résultat d'augmenter nos exportations.

Bref, chacun s'enferme jalousement dans ses frontières hérissées et farouches. Il va falloir, pendant une période dont nous ne pouvons pas déterminer la durée, s'arranger chez soi. Refoulée par la rigueur des autres nations, la France sera bien forcée de se concentrer sur elle-même. Nous avons beau le déplorer, c'est un fait qui nous faut subir. Chaque pays est présentement condamné à régler son propre sort. Et, qui sait ? Peut-être, des restrictions qu'une telle lutte nous impose, sortira l'assainissement économique dont on a vainement cherché la formule par ailleurs.

Quoi qu'il en soit, les paysans, que la crise a touchés les premiers, réclament que chacun prenne sa part, sa juste part, des nécessaires restrictions. Frappé par la baisse, il faut que le

producteur puisse en bénéficier comme acheteur, sinon il serait obligé d'abandonner sa position devenue intenable et tout l'édifice social s'écroulerait par la base. — Tel est le premier sens de ce vœu où l'on doit voir bien plus l'affirmation, la revendication d'une solidarité protectrice que d'un égoïsme destructeur.

Une autre signification du même vœu et qu'il faut placer au même plan, c'est la nécessité de « dégonfler » le budget, de diminuer les crédits, de réduire le train de maison, de comprimer les frais généraux, de s'adapter aux circonstances. Pour tout dire en bref : la nécessité de dépenser moins en vue de moins payer !

Et cela, voyez-vous, c'est le commencement de tout. De tout ce qu'on peut imaginer rien ne sera possible, tant que cela ne sera pas fait. Et cette première réforme, il faut la réclamer au nom de tous les contribuables unis et solidaires, au lieu de s'acharner, stupidement et inutilement, à réclamer des exonérations partielles ou des dégrèvements particuliers pour telle ou telle catégorie.

Par là, les rédacteurs de ce vœu ont eu de la situation une vue bien plus vraie, bien plus juste et bien plus large que ces Fédérations de Commerce qui s'obstinent, dans un aveugle et stupide particularisme, à demander le remplacement de l'impôt sur le chiffre d'affaires par un impôt à la production — que les cultivateurs devraient payer. Ces vœux-là, même appuyés par les Chambres de Commerce et consacrés par le vote de complaisance des Conseils généraux, ces vœux-là ne sont que bluff, duperie et vaine manifestation ! Déplacer un impôt ! Obliger Jacques à le payer en place de Paul sur lequel il ne manquait pas d'ailleurs de se rembourser, cela équivaut exactement à rien...

Compte-tenu des réserves que nous avons faites, le vœu du Conseil d'arrondissement a dans son fond une autre allure et une autre portée...
Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

L'Ecole du Crime

La série des crimes continue. On dit que le suicide est contagieux et pour le prouver on a cru devoir faire des démonstrations impressionnantes : on pouvait obtenir des constatations identiques dans le domaine criminel. Les meurtres vont en série : il y a celle de l'assassinat du conjoint durant son sommeil, celle de la mort à deux dont l'une est soignée volontaire, celle du vitriolage, il y a le crime crapuleux, le crime juvénile d'autres encore. Et les âmes sensibles s'émeuvent : « Que de sang ! que de sang ! » mais, après cette crise de sensibilité passagère, chacun retourne à la lecture de son journal et y cherche, bien entendu, le fait divers le plus horrible.

Les amateurs en ont d'ailleurs pour leurs cinq sous. On ne leur épargne aucun détail, le moyen employé par l'assassin pour assaillir sa victime, celui qui a servi pour dépester la justice, la photographie du cadavre, celle de la maison où s'est passé le drame, celle de l'instrument de travail du meurtrier, celle de l'enfant des policiers lancés aux trousses de ce dernier, ce qui est un moyen bien doux de faciliter leur besogne. Quel roman-feuilleton empioignant !

Le reporter n'a rien négligé pour impressionner son public. Il n'a caché aucune vérité et même s'il a fallu broder autour de l'affaire, il a brodé généralement. Puis, quand l'assassin sera pris, le second un jeune homme au physique insignifiant, aux manières précaieuses dont l'attitude était totalement ridicule, c'est ce personnage fatot qu'on présente en ce moment comme un Adonis aux révéries des femmes à l'imagination crédule.

Laissons à César ce qui lui appartient et disons que le journalisme moderne est le complice inconscient de beaucoup de méfaits. On a accusé le cinéma d'être l'école des malfaiteurs ; on peut adresser le même reproche à la grande presse. Dans les récits criminels, comme dans les spectacles, il y a trop de leçons

Informations

Au Sénat

Le Sénat vote le projet de loi modifiant les droits de douanes applicables aux chaussures. Il adopte un ordre du jour approuvant les déclarations du Gouvernement sur la dénomination de licence d'études littéraires et sur les mesures touchant l'obligation de la culture gréco-latine pour les licences ès-lettres.

Le Sénat discute le projet sur les actions à vote plural.

A la Chambre

Dans la séance de jeudi, après-midi, la Chambre a répondu aux interpellations. Parlant des dettes allemandes, M. Laval déclare que les entretiens qu'il a eus avec le chancelier Brüning ne seront pas sans effet. Il relate son voyage aux Etats-Unis, voyage qui marquera une date dans les rapports des deux pays et dans leur compréhension mutuelle.

M. Laval expose, ensuite, la politique extérieure du Gouvernement. M. Germain Martin fait un exposé des causes de la crise économique mondiale qui se résume à un déséquilibre entre la production et la consommation.

M. Chabrun parle en faveur du désarmement et M. Borrel préconise la diminution des armements.

Dans la séance de nuit, M. Franklin-Bouillon développe des critiques contre la politique du Gouvernement en Extrême-Orient.

Le déficit des chemins de fer

M. Pierre Laval a été entendu par la Commission des Finances et des Travaux publics de la Chambre, au sujet du déficit des chemins de fer. Ce déficit s'élève à 2.900 millions. Un aménagement permettrait de réaliser 2.200 millions d'économies. Mais il faut trouver 700 millions.

M. Laval annonce qu'il augmentera les tarifs des voyageurs de 25 0/0 à l'heure de son choix.

Pour la réintégration des cheminots révoqués

Sur rapport de M. Treminin, la Chambre a voté les propositions de résolution :

1. De M. Etienne Rogon et plusieurs de ses collègues, tendant à inviter le gouvernement à réaliser la réintégration intégrale des cheminots révoqués lors de la grève de 1920.
2. De M. Camille Planche, tendant à la réintégration des cheminots révoqués pour faits de grève.

Plan quinquennal pour l'Europe

M. Pierre Laval, président du Conseil, a reçu une délégation du comité français d'union douanière européenne qui lui a été présentée par M. Le Troquer, sénateur des Côtes-du-Nord, ancien ministre.

M. Le Troquer, au nom de la délégation dont faisait partie notamment M. Borel, député, président du comité de coopération européenne, a remis au président du conseil une documentation imprimée relative à l'établissement d'un « plan quinquennal pour l'Europe » qui serait rendu possible grâce à la conclusion préalable d'un « pacte économique et social franco-allemand ».

Les bénéfices agricoles

La commission sénatoriale de l'agriculture, réunie sous la présidence de M. Carrière, a décidé de demander au gouvernement l'étude de la suspension de l'impôt sur les bénéfices agricoles et conclut à l'adoption intégrale du texte voté par la Chambre relatif à l'indemnité de plus-value aux fermiers sortants.

Boycottage des produits français

Le capitaine de vaisseau von Schreder, qui commande le croiseur « Koeln » à Wilhelmshaven, a porté à la connaissance de l'équipage et des fournisseurs une décision dans laquelle il fait ressortir que, dans la détresse économique de l'Allemagne, il n'est plus possible de consommer à bord des marchandises étrangères, et il ajoute notamment :

« J'interdis sans exception l'emploi de tous les produits d'origine française. »

En Angleterre

An cours de la séance tenue par la Conférence de la « Table Ronde », le ministre de l'Intérieur a déclaré que de choses. Osera-t-on soutenir qu'un certain détraqué ou malaisant ne sera pas inloxiqué par les mille et une façons de perpétrer un mauvais coup qu'on offre chaque jour à son choix ? Croit-on qu'une femme excitée ou qu'un gamin vicieux ne subira pas une fâcheuse impression de lectures démoralisantes ? Peut-on affirmer que tel fauteur de mauvais coup aurait songé à l'accomplir s'il n'avait pas vu défilé sur l'écran on dans son journal tant de conseils pratiques pour s'assurer l'impunité ?

La littérature policière et criminelle est à la mode et c'est tant pis. Tous ceux qui, par leur profession, vivent dans le rayon de la justice ont jugé l'étendue du mal dont elle est responsable et déplorent que cette école du crime puisse, sans entraves, poursuivre son œuvre regrettable.

leader nationaliste hindou Gandhi, a dit notamment :

« Plus que jamais, nous voulons le contrôle de l'armée et des finances dans l'Inde. Je sais maintenant que je n'obtiendrai pas satisfaction ici. Je vais retourner dans mon pays pour dire à mes compatriotes que leurs souffrances ne sont pas encore terminées. »

Comme il fallait s'y attendre, cette déclaration provoqua la plus vive émotion parmi les membres de l'Assemblée.

L'avis des Etats-Unis

Le général Dawes a remis le communiqué suivant à la presse :

« Le gouvernement des Etats-Unis approuve le projet central de règlement qui se trouve dans la résolution proposée par le Conseil de la S. D. N. et il en a avisé la Chine et le Japon. Le gouvernement américain a insisté auprès de ces pays pour qu'ils se rallient au plan général envisagé par la dite résolution. »

EN PEU DE MOTS...

— Une importante affaire de trafic d'armes a été découverte à St-Jean-de-Luz. Ce trafic s'effectuait de France en Espagne.

— Trois jeunes bandits ont fait irruption chez un négociant en diamants de New-York et se sont emparés de plus de 4 millions de pierres précieuses.

Le maire de Marseille vient, par arrêté, d'interdire formellement, au personnel municipal de quémander des pourboires dans l'exercice de ses fonctions.

M. Poincaré a été élu par 317 voix membre du Conseil de l'Ordre des Avocats de Paris.

Jean Boué, valet de ferme à Grisoles (Tarn-et-Garonne) qui conduisait une mule attelée à une charrette, a été surpris par un autobus venant de Toulouse et a eu le crâne fracturé. Il est mort sur le coup.

NOS ÉCHOS

Le tour des maigres.

On a toujours blagué les gros. Mais voici quelques mots sur une femme maigre, une actrice célèbre, du nom de... appellons-la Rosine :

— Rosine, c'est le plat du jour.
— Rosine prend un bain : un coup d'épée dans l'eau.
— Rentrez en vous-même lui disait-on un jour. Et elle répondit : « Je ne peux pas. Il n'y a pas de place. »
— Son cheval ? Porteur d'os.
— Rosine n'a pas d'entraîlles. — Ou voulez-vous qu'elle les mette ?
— Quand on aime Rosine, on peut dire que l'amour tient à un fil.
— Rosine est très intelligente, mais elle manque de saillies.

— Un trait d'esprit de Rosine : une pointe d'asperge.
— Si Turéni avait été mince comme Rosine, au lieu de passer une nuit couché sur un canon, il se serait mis dedans.

— Comment Rosine a-t-elle percé ? — Elle est si pointue !
— Rosine vient d'être nommée présidente de la compagnie des allumettes.

Prévoyance.

On sait que le général Ludendorff a annoncé, dans un livre, que le 1^{er} mai 1932, éclaterait une nouvelle guerre qui précipiterait les peuples d'Europe dans le néant.

De passage à Munich, le général reçut dernièrement un télégramme venant de New-York lui demandant l'exclusivité — avec quarante dollars le mot ! — pour l'explication de cette prophétie.

Mais le télégramme spécifiait que l'article ne devait pas avoir plus de cent mots.

Le général, qui a le sens des affaires, fit demander alors par son secrétaire si les « chiffres » étaient assimilés aux mots !

A six mois du « fléau », le général songe bien à l'avenir !

Les femmes contre la mode.

Si invraisemblable que cela puisse paraître, les femmes s'élèvent contre la mode.

Il convient de préciser que ce sont les femmes musulmanes de Sarajevo. Elles se trouvent d'accord avec l'Eglise catholique pour blâmer les modes actuelles contraires à la chasteté et à l'économie.

Leurs protestations ne sont pas purement platoniques, elles ont demandé, en effet, au ministre de l'Education d'interdire aux écolières l'usage de la poudre, du rouge et des bas de soie.

C'est la première fois qu'une loi somptuaire est réclamée par des femmes !

LECTURES ET IMPRESSIONS...

LE SANG DE TOULOUSE... (1)

Un livre éclatant et poignant ! Séparées ou réunies, ces deux épithètes, la plupart des critiques les ont appliquées au dernier ouvrage de M. Maurice Magre.

L'œuvre de cet écrivain, envisagée dans son ensemble, est une et diverse. En dépit de l'étrangeté de certaines de ses parties, on ne peut que louer l'ampleur et la noblesse de son ordonnance. Six recueils de poèmes, dix romans, quatre pièces de théâtre, plusieurs volumes d'essais et d'études ésoériques constituent ce fier bagage.

Le nouveau livre que l'auteur nous adresse marque, à notre avis, le point culminant d'une carrière dont nous avons suivi les phases avec curiosité, avec sympathie, avec admiration même alors que nous ne parlions pas, à beaucoup près, toutes les opinions de l'artiste et du penseur.

On a dit : « Pour écrire cette histoire exacte et incroyable de la guerre albigeoise, il faut être soi-même du sang de Toulouse. » Condition excellente, en effet, mais non pas suffisante. Une érudition sans défaut n'était pas moins requise. Et pour la vivifier, pour lui donner ce mouvement et cette couleur que tant de chartistes n'arrivent pas à infuser à leurs écrits, les dons réunis du poète et du romancier restaient indispensables.

Enfin, pénétrer l'âme cathare dans ses replis les plus secrets, faire apparaître les raisons de ses exaltations et de ses renoncements, dévoiler les ressorts d'une ténacité et d'une résignation peut-être sans exemple, ressusciter un culte tragiquement supprimé il y a sept siècles, un historien eût-il pu le faire avec cette puissance et cette émotion s'il ne s'était trouvé depuis longtemps voué à l'examen et à la discussion des problèmes de l'au-delà aussi bien qu'à la recherche et à l'analyse des documents d'archives ?

Maints passages de ce livre, — et qui en fournissent la clef, exigent une telle vocation jointe à une telle science. Cette page, par exemple :

« La vie humaine est mauvaise dans son essence et il faut détruire la force de ce désir que chacun porte en soi et qui est la cause de tout mal. La puissance de ce désir nous précipite après notre mort dans une nouvelle réincarnation terrestre et cette course à travers les formes humaines est sans fin si nous ne découvrons pas le secret par lequel on parvient à la « béatitude de l'intelligence parfaite... »

Ainsi nous apparaît la parenté des doctrines manichéennes et cathares, en même temps que s'éclaire tout le mystère de la tragédie albigeoise.

M. Maurice Magre nous devait ce livre. Mieux que personne il pouvait tirer des épisodes de la croisade fautive et si mal connue une somptueuse, une éfrayante chanson de geste. Féconde en terribles chapitres, notre histoire n'en possède aucun qui surpasse celui-ci en horreur. Rendu furieux par le meurtre de son légat Pierre de Castelnau et résolu à en finir avec l'hérésie albigeoise, le pape Innocent III décide le roi de France à mener une offensive sans précédent contre ses ennemis. Simon de Montfort, « le mauvais, plus hermétiquement enfermé dans sa haine que dans sa cuirasse » rassemble et conduit la horde formidable des croisés. C'est, avec la ruée du Nord contre le Midi, le choc fatal de deux civilisations. Ecoutez M. Maurice Magre nous dépeindre la splendeur menacée de la vie en pays occitan vers 1209 :

« En ce temps-là les femmes étaient plus belles qu'aujourd'hui, avec un élan de reins que donne la liberté heureuse ; la Garonne coulait plus large dans son lit de sable et de galets roses, le soleil découpa plus nettement les ombres tour sarrazines sur les hauteurs... Toulouse était pleine de poètes et de lettrés. Il y avait une école de médecins juifs et de philosophes arabes. La grande route commerciale du midi la faisait communiquer

avec le monde méditerranéen, vous êtes un homme parfaitement sain.

Le fou se mit à chuchoter mystérieusement et répondit :

« Je vais vous confier un secret. Ce crime que je porte n'est pas le mien ; on m'a guillotiné autrefois et j'en ai profité pour prendre la tête d'un autre... »

Interrogatoire.

Dans une cité ouvrière, une mère de famille prie l'assistante sociale d'essayer de faire avouer par son fils, âgé de 7 ans, ce qu'il lui a pris une pomme.

L'assistante sociale. — Alors, c'est toi qui a pris cette pomme à ta maman ?

— Non, ce n'est pas moi.
— C'est bien sûr que tu ne l'as pas prise ?
— Non, Mademoiselle.
— Et avec quoi l'as-tu pelée ?
— Avec mes doigts !

« par Saint-Gilles et Fréjus, au moyen de galères ailées, avec l'Orient multiforme. Des caravanes apportaient des parfums et des épices de Damas, des tapis de Samarkande et des instruments de musique dont personne ne savait jouer et qui venaient de la « Chine mystérieuse. »

La lutte s'engage. Les Albigeois résistent. La prise et le sac de Béziers par les croisés ne les décourage pas. Le siège de Carcassonne et son issue malheureuse les laissent débandés mais résolus. Ceux d'entre eux qui échappèrent au massacre se retrouvent dans quelque refuge de la Montagne-Noire ou des Pyrénées. Une nouvelle armée se forme, aussi vaillante que l'ancienne. Vite grossie de l'appoint des paysans d'alentour, elle s'enferme dans une autre citadelle, Esclarmonde de Foix, l'enchanteur, n'a qu'à paraître pour galvaniser les faibles et exalter les forts. Les Parfaits distribuent des consignes acceptées comme des oracles. Tant que Toulouse reste intacte, les Albigeois conservent leurs illusions. Investie, la grande cité semble devoir tenir. Si le comte Raymond est faible et irresolu, les capitouls ne se laissent ni surprendre ni intimider. Devant les remparts aussitôt rétablis que renversés, les Croisés voient leur effort enrayé et leur chef tué. Mais la mort de Simon de Montfort ne saurait empêcher l'inéluctable. La défaite de Muret avait ruiné tout espoir de secours extérieur ; la chute définitive de Toulouse consumme la défaite. Après s'être vainement accrochés au roc de Montségur, les ultimes débris des armées albigeoises se terrent près des sources d'Ussat, dans la grotte d'Ornolet. Ils y périssent tous, à l'exception du narrateur supposé de leur grande aventure.

Le livre, en effet, prend la forme de la narration directe. Un des acteurs principaux du drame, cet écuier du comte de Toulouse qui, en tuant Pierre de Castelnau, excite la rage d'Innocent III et provoque la défaite, raconte les épisodes de la lutte qu'il a déclinée. Dans quel esprit ? Il nous le révèle en ces termes à la fin de sa geste :

« On a brûlé tous les livres, tous les textes de prière, tous les témoignages de la pensée albigeoise. On a reconstruit les tours calcinées, mis de nouvelles colonnes aux monuments, sculpté des caricatures de saints à la place des déesses grecques. Mais moi, je ne me laisserai pas de déchirer le silence du mal. J'évoquerai les tours démantées, la vieille maison du chapitre toulousain, avec ses Capitouls aux baguettes d'ivoire, le cimetière de Saint-Sernin où repose la dynastie des Raymond Saint-Gilles. Je ferai revivre les morts, tant qu'ils ne seront pas en « paix... »

Lyrique par instants, mes citations le montrent. — L'épopée du martyre des Cathares que nous livre M. Maurice Magre est à la fois précise et forcenée. Le mouvement qui l'anime nous saisit et nous entraîne avec une telle force que nous nous laissons aller, tantôt éblouis de réagir, tantôt terrifiés et incapables de réagir. Assauts et massacres, fuites et poursuites, des flots de sang sous des forêts de bannières, des imprécations et des cantiques mêlés, quel étonnant roman d'aventures vraies ! Et non pas captivant par le seul déchaînement de son action, mais aussi, mais surtout par l'éclat et la science de la reconstitution historique qu'il nous présente. L'apogée et l'ancêtre de la civilisation occidentale dans la splendeur toulousaine offrent à l'artiste un thème magnifique. Renéouis M. Maurice Magre de l'avoir traité en poète, en érudit, en philosophe — et en fils pieux de la terre languedocienne !

« Si vous le désirez, mylord, dit Gainsborough, je peux ne pas vous en faire du tout... »

Quelle rencontre !

Ernst Lissauer assistait à une soirée. Une dame s'approche de lui :

— Oh ! monsieur Lissauer, vous avez publié, il y a un an, un livre de vers ravissants : je l'ai acheté.

— Comment, madame ! fit Lissauer. C'était vous !

Le Lissauer.

Chronique du Lot

PRIX DE LA VIANDE

M. le Préfet du Lot a adressé la lettre-circulaire suivante à MM. les Maires du département auxquels elle indique les moyens de résoudre cette question du prix de la viande qui soulève — dans la population rurale plus encore qu'en ville — de si justes réclamations :

« Monsieur le Maire, « Il me revient que les populations du département et plus spécialement les populations rurales approuvent et confrontent les prix de vente de la viande sur pied et ceux qui pratiquent la boucherie au détail émettent des plaintes contre un écart de prix qu'elles jugent illégitimes. « Je vous rappelle qu'en l'occurrence, il vous appartient d'examiner dans quel mesure ces protestations vous semblent justifiées et d'agir sur les détaillants locaux pour les ramener, le cas échéant, à la notion exacte du bénéfice permis. « C'est en effet aux maires qu'il appartient de veiller, en vertu de l'article 30, titre 1^{er} de la loi du 19 juillet 1931 et des pouvoirs de police que leur confère la loi du 5 avril 1884, art. 97, de procéder chaque fois qu'ils le jugent à propos à la taxation de la viande de boucherie. « Le Conseil d'Etat statuant le 29 juin 1928 à la requête du Syndicat des bouchers de Caen et annulant deux arrêtés du Préfet du Calvados à peine de ce qu'il n'appartenait pas aux Préfets de faire eux-mêmes application de ladite loi de 1884, art. 97, et de procéder à la taxation de la viande de boucherie. « Je crois devoir vous conseiller de recourir à la persuasion plutôt qu'à une procédure de contrainte pour laquelle vous ne devez opter que lorsque vous vous heurtez à une mauvaise volonté évidente. « Le tarif des prix de la boucherie de Cahors me semblant à ce jour le plus élevé, j'ai tenu à réunir au chef-lieu du département, une commission consultative chargée de se prononcer sur la réduction qu'il conviendrait d'imposer à la boucherie locale. « Cette commission composée de MM. Salanig, adjoint au maire de Cahors, Ressonier, ancien boucher, Laplace, marchand de bestiaux, Membre de la Chambre d'Agriculture, Rouges, propriétaire-éleveur à Montlaunay, Passerieux, propriétaire-éleveur à Labastide-Marnhac, et Cros, vétérinaire départemental, après une étude très attentive de la question a exprimé l'avis que l'écart entre le prix de vente au poids net et le prix de vente au détail pourrait être réduit de 2 francs par catégorie et par kilogramme en ce qui concerne la viande de bœuf et de 3 francs en ce qui concerne la viande de veau. « C'est là une indication qui vous permettra après avoir confronté les prix pratiqués dans votre commune et ceux qui sont appliqués à Cahors, d'intervenir pour corriger les abus trop criants. « D'autre part, je vous signale les deux derniers arrêtés pris l'un à la date du 5 novembre, par M. le Maire de Brive pour sanctionner un accord intervenu entre la Municipalité et la boucherie locale et l'autre de taxation pris par M. le Maire de Rodez le 13 novembre. « Vous avez là des éléments qui vous permettront de vous former une opinion sur la question. « Je m'empresse d'ajouter que je me tiens à votre disposition pour toutes les indications que vous êtes en droit d'attendre de moi. « M. le Préfet, Paul BERT. »

Mouvement préfectoral

Un décret du Président de la République en date du 21 novembre courant, vient d'élever à la première classe de son grade M. Robert Martin, qui, depuis trois ans et demi, exerce avec une distinction et une autorité à laquelle tout le monde se plaît à rendre hommage, les fonctions de Secrétaire général de la Préfecture du Lot.

Nous sommes heureux de nous associer à tous ceux qui ont pu apprécier les brillantes qualités d'administrateur de M. Martin, la courtoisie de son accueil et la sagesse de ses relations, pour adresser à ce haut fonctionnaire, qui se double d'un parfait galant homme, nos félicitations amicales.

Tout jeune encore M. Martin a déjà fait une belle carrière. Nous sommes certains que sa carrière se poursuivra rapide et brillante.

Enregistrement

M. Lagrange, receveur-contrôleur à Cazals est élevé de la 5^e à la 4^e classe. Félicitations.

Contributions indirectes

Notre jeune et sympathique compatriote, M. Charles Labarthe, commis du contrôle des sucres et alcools à Ramecourt (Pas-de-Calais) est détaché à la distillerie de Courrières, près Lens, pendant la période des sucres 1931-32.

Enseignement primaire

M. Laverdet, instituteur intérimaire à Valprionde, est nommé à Martel.

Experts-arbitres des Tabacs

M. le Président du Tribunal civil de Cahors a désigné les planteurs qui assument les fonctions d'experts-arbitres des tabacs pour la réception de la récolte de 1931.

Ces arbitres sont choisis sur une liste de 50 planteurs dressée par l'administration.

Sont désignés : 1^{re} commission : M. Deneux, de Lamadeleine, titulaire ; M. Dellac, de St-Cernin, suppléant.

2^e commission : M. Carrières, de Pern, titulaire ; B. Berbié, de Cahors, suppléant.

3^e commission : M. Beauguet, de Marcihac, titulaire ; M. Touza, de Marcihac, suppléant.

Une réponse

Notre ami, M. A. Capmas, maire de Lagardelle, conseiller d'arrondissement de Puy-l'Évêque, nous demande de publier la lettre suivante en réponse à celle du Président du Syndicat des Fonctionnaires, que nous avons publiée dans un précédent numéro :

« Monsieur le Président du Syndicat des Fonctionnaires du Lot, « En réponse à votre honoreur du 23 courant, je vous adresse cette simple déclaration :

« Quand le coût de la vie augmentait sans cesse j'ai approuvé la mise en harmonie du traitement des fonctionnaires avec les nouvelles exigences. « Aujourd'hui qu'il commence à baisser j'estime qu'on doit également harmoniser ces honoraires avec les nouveaux coefficients. « En toute justice, le Syndicat des fonctionnaires lui-même aurait dû prendre cette initiative, car il serait profondément abusif que les victimes de la crise actuelle fussent payées des impôts ruineux pour aggraver davantage la vie des bénéficiaires de la mesure. « Voilà pourquoi j'ai donné mon adhésion au vœu de M. Marre dont les termes parfaitement mesurés n'envisagent cette réduction que consécutivement à la baisse de tout ce qui est nécessaire à l'existence. « Pour avoir tronqué son texte vous ne parviendrez pas à détruire le sens d'un document justifié par le plus noble souci de la justice et de l'équité. « Veuillez agréer, etc... »

« A. CAPMAS, « Conseiller d'Arrondissement. »

Le Lot à Paris

La Société le « Chêne du Quercy » donnera une grande matinée le dimanche 6 décembre courant, à 14 h. dans les salons du Palais des Ingénieurs Civils, 19, rue Blanche. Cette réunion comprendra deux parties : 1^{er} grand concert ; 2^o bal à grand orchestre.

Les deux premiers concerts de l'année que nous a donnés notre groupe théâtral ayant complètement réussi, nous sommes assurés que le troisième dépassera encore si possible, ses deux aînés, aussi aurons-nous salle comble dimanche. Le Comité des fêtes donne donc rendez-vous à tous les Sociétaires et leurs amis, à cette manifestation.

Le Comité des Fêtes.

Amicale des Enfants du Quercy à Toulouse

Les Sociétaires de l'Amicale « Les Enfants du Quercy », à Toulouse, sont priés d'assister à la fête annuelle qui aura lieu le samedi 5 décembre 1931 à 21 h., très précises, dans les salons du grand hôtel, rue de Metz.

De 21 à 23 heures, concert avec le concours d'un orchestre symphonique et intermèdes de chant. De 23 à 24 heures, grand bal avec un brillant orchestre et jazz. Le meilleur accueil sera réservé aux amis des membres adhérents ainsi qu'à tous les originaires du Lot, nos sociétaires, qui voudront bien nous honorer de leur présence.

Le service des fraudes a pincé une laitière de Thémis qui mettait en vente du lait qui était... baptisé dans la... modeste proportion de 25 0/0.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 28 DIMANCHE 29 NOVEMBRE (Matinée et soirée)

SEMAINE DE GRAND GALA PREMIERE PARTIE

ACTUALITÉS PATHÉ, sonores et parlantes.

Le secret du lac de Nemi

Grand documentaire parlé

DEUXIEME PARTIE

ATLANTIS

Le chef-d'œuvre de E.-A. Dupont Un drame de la mer

Grand film parlant français

avec Desjardins de la Comédie Française, Constant Rémy, Marcel Vibert, Béliers, Escoffier, Burgères, J. Dupray ; Mmes Kerwich, Alice Field, Hélène Daryl.

EDEN

SAMEDI 28, DIMANCHE 29 (Matinée et soirée)

ACTUALITÉS PARLANTES, Fox Movietone.

MAGAZINE, Fox Movietone, attractions.

RELATIONS DE VACANCES, Comédie dramatique sonore.

et

LE JOKER

Comédie dramatique policière, avec Marie Bell de la Comédie Française, Albert Préjean, André Roane, Marthe Sarbel et Pierre Juvenet.

La semaine prochaine, le plus grand succès de la saison :

JEAN DE LA LUNE

LÉGITIME STUPEFACTION

On est à juste titre stupéfait de constater avec quelle facilité on parvient à se débarrasser, avec le Diable, des cors qui ont résisté à tous les autres coricides.

« Le Diable » enlève les cors en six jours, pour toujours, 3 fr. 95, Pharmacie Weinmann, à Epernay, et toutes pharmacies. Mais attention !... Exigez « Le Diable ». A la Pharmacie Orliac, à Cahors.

CAHORS

Union des Femmes de France

Fête des 2 et 3 décembre 1931

Le Comité de Cahors de l'Union des Femmes de France (Croix Rouge Française) poursuit, sans vain tapage, mais sans relâche, sa noble et très utile mission. Quand les circonstances le commandent, il apporte des secours aux victimes des catastrophes publiques. En temps ordinaire, il emboîte le zèle et l'adresse de ses gracieuses sociétaires au profit de l'enfance déshéritée. Ainsi, discrètement, il distribue aux mamans dans la gêne les layettes et le vestiaire dont les lébés ont besoin, avec quelques gâteries de sucrerie...

Une fois l'an, quand la Noël approche et que le souci des étrennes à distribuer se fait pressant, le Comité sort de sa réserve. Il donne alors une ou plusieurs réunions qui comptent parmi les plus courues et les mieux réussies de la saison.

Cette année, c'est une double séance cinématographique, agrémentée de parties de concert qui se prépare. Ces spectacles auront lieu le mercredi 2 décembre en soirée et le jeudi 3 décembre en matinée dans la belle et accueillante salle du Palais des Fêtes.

Quatre films se succéderont sur l'écran. D'abord, deux documentaires dont l'un vous conduira dans les splendides arènes de Nîmes et dont l'autre ouvrira idéalement pour nous les portes récemment closes de l'Exposition Coloniale de Vincennes. Ensuite, une comédie de Courteline mise en images pour le régai des yeux. Enfin, une farce armée par la fantaisie triépatente et générale de Charlie Chaplin. Dans l'interval de ces projections, de jeunes artistes de talent se feront entendre. Mlles Y. Courréjou et J. Verdier échangeront les répliques d'un amusant débat et Mlle G. Molinié nous chantera de beaux airs.

Suivant sa généreuse habitude, l'orchestre symphonique sera de la fête avec éclat. Le piano sera tenu tout à tour par Mme Bourjade et par Mlle J. Lambert, élève du Conservatoire de Toulouse.

Le Comité, au vu et au touché dans les milieux artistiques de la ville d'émpressions et de précieux concours. Celui de toute la population cahorcienne favorisera toujours ses initiatives. Il est donc certain que les fêtes des 2 et 3 décembre feront comme on dit, sales complètes. Et le public, — le Comité n'y compte pas moins — emportera des réunions de 1931 le même souvenir charmé que lui laisseront les précédentes, — avec, de nouveau, la satisfaction morale que donne toute collaboration à une œuvre de charité !

Eng. GRANJÉ, Secrétaire Général du Comité de U. F. F. de Cahors.

PRIX DE LA VIANDE

Vendredi soir, la municipalité de Cahors avait convoqué les bouchers pour examiner la question relative au prix de la viande.

Après entente, les bouchers ont accepté de fixer le prix de la viande aux taux suivants :

BOEUF. — Filet, hors-taxe ; rumsteak, 9 fr. 50 ; entrecôte, 7 fr. 50 ; gîte à la noix, 6 fr. 50 (avec os) ; côtes couvertes, 5 fr. ; poitrine, 4 fr. ; ravigote, 2 fr. VEAU. — Cuisse, épaule (sans os), 8 fr. 50 ; côtelettes, filet (avec os), 6 fr. 50 ; poitrine, jarret (avec os), 4 fr. 50.

AGNEAU. — Gigot, côtelettes, 8 fr. 50 ; épaule, 6 fr. 50 ; poitrine, collier, 4 fr. MOUTON. — Gigot, côtelettes 7 fr. ; épaule, 5 fr. ; ragout, 2 fr.

ABATS. — Cervelle de veau, foie, riz, 10 fr. ; rognons de mouton (pièce), 0 fr. 70 ; cervelles de mouton (pièce), 2 fr.

Inspection académique

Listes des Postes susceptibles d'être vacants au 1^{er} janvier 1932

Lacabrette-Castelnau (poste double), St-Cirq-Soullaguet (école mixte), Rouffilhac (école mixte).

Les « Amis de l'Harmonie »

La Société « Les Amis de l'Harmonie » donnera le dimanche 6 décembre, à 15 heures, au kiosque des Allées Fénelon son septième concert de la saison.

Au programme seront exécutées les œuvres suivantes : 1^o Allegro Militaire, XXX. 2^o Mireille, fantaisie de Gounod (Solistes, MM. Grimal, Lasfargues, Vanet, Cahucs). 3^o Les Amourettes. Grande valse, Guhl (Soliste M. Grimal).

4^o Mascarade, Air de ballet Lacombe (Soliste M. Lahonté).

5^o Pour les bambins, Polka, Forbach. Le banquet annuel de la St-Cécile aura lieu le samedi 5 décembre au soir à l'Hôtelier de Douelle.

Le Comité.

Au Robinson

GRAND BAL

Tous les Samedis, Dimanches et Fêtes DIMANCHE EN MATINÉE ET SOIRÉE

« LES VERSATILE PLAYERS »

Orchestre Jazz symphonique Direction BOURJADE

1^{er} Prix du Conservatoire

Service transport : voiture du ROBINSON Départ en face la mairie

Noces et banquets, Repas sur commande TELEPHONE 207

SERVICE DES PHARMACIES

Le Service des Pharmacies sera assuré le dimanche 29 novembre par la

Pharmacie Paul GARNAL

97, Boulevard Gambetta, à Cahors

Trucs d'aigrefins

Les aigrefins qui se servent du truc du « Trésor espagnol » pour faire des dupes, continuent à envoyer leur lettre à des commerçants ; ces jours derniers, c'est M. D..., cordonnier rue Wilson, à Cahors, qui recevait la lettre.

Mais il semble que de plus en plus, le truc est épuisé. Les gogos se font rares. Les aigrefins doivent chercher autre chose pour étamer les naïfs.

Aussi bien, ils ont trouvé un autre truc. Peu connu encore, il réussit et bon nombre de compatriotes le connaissent, malheureusement pour eux. Ils l'ont appris à leurs dépens.

Voici comment opèrent ces aigrefins. Ils font signer à des commerçants un abonnement d'après lequel toutes leurs affaires litigieuses seront arrangées, soit auprès des compagnies diverses, voire avec le fisc. Les commerçants payent l'abonnement et puis n'entendent plus parler de rien.

Un autre truc employé pour râler l'argent des gogos n'est pas banal. Les aigrefins laissent sur place de la marchandise qu'ils ont reçue. Ils prient un commerçant de vouloir bien la vendre et s'il accepte, il signe une traite, car le vendeur ne la paiera qu'après vente totale.

Le commerçant reçoit la traite, la paie et vend ou garde la marchandise. Le truc réussit, paraît-il, très souvent. Il réussira moins quand on le connaîtra. Mais les gogos sont si nombreux et les aigrefins si habiles !

LE PRIX DU LAIT

On prétendait que le prix du lait ne serait pas diminué. C'est une erreur. Dans le Lot, il y a des communes où la baisse du prix a été sensible et très appréciée par les consommateurs.

Ces communes ne sont pas, évidemment très nombreuses. Mais il suffit qu'il y en ait une pour prouver que la baisse est possible et qu'elle pourra avoir lieu, très prochainement, partout.

En attendant, nous nous contenterons d'indiquer que c'est la commune de Souillac qui donne l'exemple. Sur la convocation du maire, les laitiers de cette commune « et des environs » ont décidé de baisser le prix du lait de 0 fr. 15, à partir du 1^{er} décembre. A l'avenir, le prix du lait sera de 1 fr. 15 au lieu de 1 fr. 30.

Et maintenant, tous les laitiers du Lot comprendront et suivront cet exemple, n'est-ce pas ?

Médailles militaires du Lot

Le banquet annuel de la section de Cahors est fixé au dimanche 6 décembre 1931, à midi, à l'Hôtel Larroche à Cahors. Prix 20 francs.

Les sociétaires qui n'ont pas encore donné leur adhésion et qui désirent y assister sont priés de se faire inscrire, pour le 2 décembre dernier délai, chez MM. Grandcourt et Sarrazin, organisateurs du banquet.

Réunion pour l'apéritif, le 6 décembre à 11 h. du matin, café de la Promenade.

Classe 1886

Nous rappelons que les camarades de la classe, 1886 désireux d'assister au banquet qui aura lieu le 6 décembre, sont priés de faire parvenir leur adhésion à M. Berber, 10, rue du Portail Alban, Cahors, avant le 30 novembre.

Classes 1888-1889

Les camarades des classes 1888-1889 sont invités à assister à une réunion qui aura lieu le samedi 28 novembre, à 9 h. (café de Bordeaux). Organisation du banquet annuel.

Recensement des classes 1931 B et 1932 A

Les jeunes gens nés du 1^{er} juin 1911 au 31 mai 1912 domiciliés dans la commune de Cahors ou à défaut leurs parents ou tuteurs sont invités à se présenter sans retard à la mairie, munis d'un bulletin de naissance ou du livret de famille pour se faire inscrire sur les tableaux de recensement de leur classe.

Des notices seront mises à la disposition des intéressés qui devront les remplir avec le plus grand soin et signaler les réclamations qu'ils ont l'intention de faire valoir devant le Conseil de Revision.

Qui s'est trompé de pardessus ?

Dimanche soir entre 5 et 7 heures dans un grand café de Cahors il a été échangé un pardessus bleu clair raglan contre un pardessus ordinaire usagé, marqué à l'intérieur Dony, Limoges.

Prière à la personne qui a fait cet échange de rapporter le pardessus au propriétaire du café.

Pas de magnéto volée

Nous avons relaté ces jours derniers que le nommé Malique avait été arrêté et condamné pour vol d'un billet de 5 francs et d'une magnéto de moto. Ce n'est que pour le billet de 5 francs qu'il a été condamné, car il n'a pas volé la magnéto. Au surplus, contrairement à l'information qui fut publiée par des confrères auquel elle avait été communiquée, Malique n'a pas été pris au moment où il devait la magnéto de la moto.

Noël ! Noël !

Tous les articles

pour Crèches et Arbres de Noël Personnages, Bougies couleur clinquants, guirlandes couleur ALAYRAC, 11, rue Foch Téléphone 230

Grande Epicerie de Paris

PRODUITS F. POTIN Maison Salgues-Bellencontre Rue Foch

VENTE RECLAME

GRANDE BAISSE DE PRIX sur les Cafés, Chocolats, Légumes secs, et les Conserve de Poissons. A toutes les personnes soucieuses de leurs intérêts, une visite s'impose.

Nécrologie

Nous avons appris avec un bien vif regret la mort de M. Eugène Palame, Bibliothécaire de la ville de Cahors, décédé le 25 novembre, à l'âge de 70 ans.

M. Palame, depuis 30 ans, assurait avec intelligence et dévouement le service de la Bibliothèque municipale, où tous ceux qui s'y rendaient pour consulter quelque ouvrage, étaient certains de trouver un accueil bienveillant, amical.

Depuis quelque temps, la santé de M. Palame était chancelante, mais rien ne faisait prévoir une mort aussi brusque. A ses obsèques qui ont été célébrées vendredi à 14 heures, assistait une foule considérable qui avait tenu à saluer la mémoire du regretté disparu et à manifester à la famille de vives sympathies.

Au cimetière, M. Chéry, professeur honoraire du Lycée Gambetta a adressé le dernier adieu à son ami, en ces termes :

MESDAMES, MESSIEURS,

En saluant ce cercueil, je voudrais être l'interprète reconnaissant des légitimes regrets de tous les amis de votre défunt, qui, pendant 30 ans, ont trouvé en M. Palame un conseiller éclairé et dont la bienveillance ne s'est pas démentie durant sa longue carrière.

Conseiller éclairé, car si M. Palame n'a pas été le fondateur de la Bibliothèque, on peut dire qu'il a été le créateur de ce séjour des Lettres et des Sciences, lors de son transfert du Lycée dans cette salle merveilleuse. En effet, voulant procéder à un classement d'après un ordre plus méthodique, M. Palame s'était imposé le travail stupéfiant, qui dura 3 mois, de disposer lui-même sur les rayons les 40.000 volumes confiés à ses soins. Mais il lui restait la tâche si délicate de la confection du Catalogue, à laquelle il consacra 2 ans d'attention de chaque jour. M. Palame pouvait donc considérer la Bibliothèque comme son œuvre. Aussi lui était-il facile, vu sa mémoire prodigieuse, de donner, rapidement, et sans erreur, les renseignements les plus divers à ses lecteurs.

Mais ceci ne comportait pour M. Palame qu'une partie de sa mission. Il voulait être et il l'a été, le Bibliothécaire véritable dans l'acceptation étroite du mot, être toujours à la page du grand livre de l'Intelligence. Aussi parcourait-il ou lisait-il toutes les publications nouvelles envoyées à la Bibliothèque ce qui lui permettait de donner, évitant ainsi la perte de temps, des indications précieuses aux travailleurs et chercheurs avides de documents. Fatigue cérébrale de tous les instants, car, d'après la statistique officielle, l'an dernier, près de 3.000 personnes ont franchi le seuil de la Bibliothèque.

Enfin par l'exercice d'une fonction qui lui remplissait jusqu'à l'extrême limite de ses forces, se raidissant contre la mort qu'il lui venait sans crainte, M. Palame nous a quittés après de cruelles souffrances, allégées par le dévouement de sa famille dont je salue respectueusement la grande douleur.

Mon cher bibliothécaire, repose en paix.

Nous adressons à la famille nos bien sincères condoléances.

Mutilés et Invalides du Travail SECTION CAHORS

Convocation. — Les adhérents souscripteurs à la réunion de manifestation de Decazeville-Cransac, sont informés :

1^o que le départ en autocar aura lieu le dimanche 29 novembre à 5 h. 30 du matin très précis, en autocar de M. Celles de Puy-l'Évêque.

Réunion sur le parvis de la Mairie de Cahors à 5 h. 15.

2^o Retour probable à Cahors vers 20 heures.

Le Secrétaire : E. TROUVOT.

Y a-t-il attentat ?

Ainsi que nous l'avons indiqué, le Parquet de Cahors s'est rendu à Payrac, mercredi soir, pour procéder à une enquête au sujet d'un incendie qui a éclaté, dimanche, dans l'immeuble appartenant à M. Fauvel.

Cet incendie, dit-on, serait dû à la malveillance, en raison des faits suivants relevés par un locataire de l'immeuble, M. Penne, commissaire spécial de la Sûreté générale.

M. Penne, descendant dans la cave, aperçut une fumée épaisse et constata qu'une caisse presque à hauteur de plafond, remplie de fibres de bois, avait commencé à brûler, menaçant d'incendier le plancher.

Poursuivant ses investigations, M. Penne vit que deux petits trous avaient été pratiqués dans les vastissas.

Par ces trous, croit-on, le coupable qui devait savoir que la cave était remplie de caisses d'emballage et de fibres de bois, aurait introduit une mèche imbibée d'essence ou une allumette.

M. Penne étiquetait ce commencement d'incendie et prévint la gendarmerie. Le Parquet de Cahors, informé, arriva sur les lieux et interrogea les habitants du voisinage. Mais cette première enquête a été sans résultat.

Y a-t-il attentat ? L'enquête continue.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 27 novembre 1931

Vagabond. — Le tribunal condamne à 1 mois de prison le nommé Hermann pour mendicité et vagabondage et à 5 francs pour ivresse.

Coups et blessures. — Mme Marguerite C..., marchande ambulante à Cahors, a porté des coups à M. Valade, marchand ambulante Elle est condamnée à 16 francs d'amende.

Relaxé. — Un débitant de Prayssac poursuivi pour tromperie sur la qualité de la marchandise vendue est relaxé.

Contraventions

Les gendarmes de Cahors rencontrèrent jeudi soir un cycliste M. W..., demeurant à Cahors qui avait oublié d'allumer la lanterne du vélo. Il lui dressèrent contravention.

Orage

Jeudi soir, vers 10 heures, un violent orage a éclaté sur Cahors. La pluie est tombée avec abondance et le vent soufflait en tempête. Des branches d'arbres, le matin, encombraient les routes.

Cet orage dura pendant 1 heure environ, mais la pluie tomba presque toute la nuit.

Ecrasé par une locomotive

Jeudi soir, à 18 heures, M. Cance, âgé de 78 ans, cultivateur à La Croix-Blanche, commune de Saint-Michel, revenait à pied de la foire de Sainte-Gatherine à Bretenoux.

Il suivait la voie du chemin de fer départemental, entre la tranchée de Granval et l'arrêt de Gornac-Saint-Michel.

Venant dans le même sens l'automotrice qui arrive à Saint-Céré, à 18 h. 25. Ayant aperçu le piéton sur la voie, le conducteur actionna à plusieurs reprises le signal avertisseur.

Au dire des voyageurs, M. Cance se retourna, mais fut probablement troublé car, malheureusement, il ne quitta pas la voie.

Football Association
 Match de l'U. S. Montcuquoise contre Quercynoise-Association. La Quercynoise bat l'U. S. M. par 1 but à 0.

Sur le terrain du Lycée Gambetta, nous accueillîmes, dimanche, l'équipe Montcuquoise. La partie fut âprement disputée, le jeu compact mit en évidence les possibilités des deux équipes. Nos avants ripostèrent par de belles percées aux dangereuses attaques adverses et notre merveilleuse défense soutint avec succès les assauts fréquents des Montcuquois devant nos buts. Ce fut une partie loyale entre joueurs pleins d'ardeur, soucieux de fournir un jeu correct et animé.

L'arbitrage fut très satisfaisant.

Fédération Lotoise de Basketball
 Réuni en assemblée extraordinaire, le Conseil de la Fédération a procédé dimanche, à Cahors, à l'élection du nouveau Bureau.

Ont été élus : Président : Bellamy (A. S. S.) ; Vice-Présidents : Mailhol Léon (E. S. St-Germain) ; Vigouroux (Violette) ; Secrétaire général : Laporte Henri (A. S. S.) ; Secrétaire à la propagande : Lescole (U. S. de Terron) ; Trésorier : Monfray (A. S. P. O.) ; Archivistes : Albressac (V. C.) ; Lavolette (V. C.).

Diverses demandes d'adhésions ont été ensuite examinées et renvoyées à la Commission d'Agrément.

A la suite des pourparlers engagés à Toulouse par Laporte après de la ligne des Pyrénées, le Conseil décide de se Toulouse par Laporte après des délégués de la ligne des Pyrénées, le Conseil décide de se consacrer uniquement, cette année, à la propagande départementale. En conséquence, aucune société adhérente à la F. L. B. B. ne participera cette saison aux championnats des Pyrénées.

Le Secrétaire.

A PARIS
Voyageurs, Touristes Compatriotes
 descendez à l'hôtel MALHER
 5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)
 Métro : Saint-Paul PARIS (4^e)

TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS RECOMMANDÉ AUX FAMILLES CHAMBRES A UN LIT de 18 à 24 francs par jour FLOIRAC Téléphone AROHIVES 60-92 Propriétaire

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

Arrondissement de Cahors

Boissières
 Elections municipales. — On sait que 9 conseillers municipaux avaient démissionné pour protester contre l'emplacement de l'installation de la cabine téléphonique. Tous les 9 ont été réélus.

Labastide-du-Vert
 Déclarations de vin. — Il a été reçu à la mairie, 105 déclarations de récoltes qui, pour une superficie de 135 ha, accusent une production de 3.119 hl. 50 dont 2.975 hl. 90 avec appellation d'origine de « vin de Cahors » et 74 hl. stock de récoltes antérieures.

La production de 1930 accusait seulement 2.883 hl. 50 ; c'est donc une augmentation de 236 hl. sur l'année dernière.

Les vins sont de bonne qualité, mais les cours actuels sont peu rémunérateurs. Cependant, d'après les renseignements donnés par les journaux, le prix au détail du vin n'est pas du tout en rapport avec le prix à la propriété. Pourquoi ? — A. B.

Saint-Denis-Catus
 Foire de décembre. — Cette foire reste fixée au jeudi 3 décembre 1931. Nous croyons pouvoir annoncer que les divers marchés seront bien approvisionnés et que les marchands y viendront nombreux.

Les primes ordinaires continueront à être distribuées. En outre, d'autres primes sont créées pour les vendeurs de truffes.

Labanque
 Charivari. — Des jeunes personnes de Labanque s'amuse. Elles ont organisé un charivari à l'occasion du mariage d'un habitant. Chaque soir, ces personnes soufflent dans des trompes, jouent le tam-tam sur les chaudrons, mais prudentes restent enfermées chez elles.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

Foire. — Notre foire du mardi 24 novembre a été très importante.

Favorisée par un beau temps, il y a eu beaucoup de monde.

Hausse très sensible au foirail aux moutons et sur les porcelets, recherchés en ce moment pour le élevage de la truie qui a fait son apparition, par une quantité qu'on peut évaluer à cinquante kilos, traitée de 15 à 20 francs la livre.

Tribunal de simple police. — Le Tribunal de simple police du canton de Labanque, dans son audience du 17 courant a prononcé quatorze condamnations pour infraction au Code de la Route, variant de 1 à 6 francs et une condamnation à une journée de travail soit 5 francs, pour violences légères.

Luzech
 Basketball. — Lire à la rubrique les « sports ».

Puy-l'Évêque
 Timbre antituberculeux. — Le Comité d'Hygiène Sociale et le Comité du Timbre antituberculeux invitent la population de Puy-l'Évêque à venir assister à la Conférence sur « la Tuberculose et le Timbre antituberculeux » qui sera faite, avec accompagnement de cinéma, le dimanche 6 décembre 1931, à 15 h. 30, dans la salle de la mairie, par M. le docteur Fourgous, sous la Présidence de M. le maire.

Pescadoires
 Election municipale. — Les électeurs sont convoqués pour être deux conseil-

lers municipaux, le dimanche 13 décembre.

Arrondissement de Figeac
Figeac
 En déchargeant un tombeau. — M. Poujade Elie, domestique de M. Labasoulle à Faycelles transportait des matériaux d'empierrement sur la route nationale n° 122 dans le voisinage de la Dausse. Arrivé sur place il voulut enlever la portière arrière du tombeau afin de procéder au déchargement. Opération peu compliquée mais qui, par le fait d'un mouvement maladroit occasionna à l'ouvrier une forte contusion au dos de la main droite. La plaie se trouvant infectée, M. le D^r Bonnet qui a soigné le blessé a prescrit des soins minutieux et un repos complet pendant une douzaine de jours.

Accident. — En creusant une fouille à l'aide d'une barre de mine, M. Gibas Joseph, ouvrier de l'entreprise Coller a reçu à l'avant-bras une blessure déterminant une plaie qui nécessitera des soins et un repos d'une douzaine de jours.

Procès-verbal. — Un nommé Noël Coste, de St-Cirgues, se trouvait dans un débit de Figeac. Il était en état d'ivresse et manipulait un pistolet automatique. La police, prévenue vint le prendre et le conduisit au violon, car il était complètement ivre.

Le lendemain, il a été relâché, mais procès-verbal a été dressé contre lui pour ivresse et port d'arme prohibée.

Etat civil du 20 au 27 novembre. — Naissances : Ponchié Bernard Jean ; Mayrand Hugueho Annette.

Mariage : Mercier Armand et Mignon Suzanne.

Décès : Teulière Joséphine, veuve Christophe, 59 ans ; Olivier René, 17 mois ; Mouminoux Marie-Louise, veuve Cels 61 ans.

Service des pharmacies. — Aujourd'hui dimanche le service sera assuré par la pharmacie Selves, rue de la République.

Laval-de-Cère
 Banquet des Anciens Combattants. — Les Anciens Combattants ont fêté le 13^e anniversaire de l'Armistice le 15 novembre en un banquet fraternel servi par le Camarade Baldy, nouveau propriétaire de l'Hôtel de la Poste, menu de choix, vins exquis, service parfait. La plus franche camaraderie n'a cessé de régner.

Avant de se séparer, les camarades adressent leurs plus vifs éloges et sincères remerciements à l'aimable hôtelier dont la réputation n'est plus à faire et, sur la proposition du Trésorier, émettent le vœu suivant :
 « Discrimination de la loi du 31 mars 1919 qui reconnaît les mêmes droits à réparation au soldat qui a servi un jour, voire une heure, dans une caserne qu'au soldat qui a servi 4 ans à Verdun, dans la Somme ou tout autre partie dangereuse du front. »

Cadriou
 Néologie. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Gentou, mère de M. Gentou, l'excellent maire de Cadriou, décédée à l'âge de 82 ans.

Nous adressons à M. Gentou, à la famille nos sincères condoléances.

Espédaillac
 Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira dimanche 29 novembre, à 10 heures.

Ordre du jour : Révision des listes électorales. Nomination des classificateurs. Chemins ruraux. Affaires diverses.

Durbans
 Construction scolaire. — M. le Ministre de l'Instruction Publique vient d'adresser à MM. Loubet, sénateurs, et de Monzie, député, la lettre suivante :
 « Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le projet de construction scolaire présenté par la commune de Durbans (Lot).
 « J'ai l'honneur de vous faire connaître que je viens d'approuver ce projet et que la répartition de l'état a été fixée à la somme de 9.400 francs.
 « Je suis heureux d'avoir pu secondé de ainsi l'intérêt que vous portez à cette commune. »

Arrondissement de Gourdon
Gourdon
 Conseil Municipal. — Le Conseil Municipal se réunira à la mairie dimanche prochain, à 14 heures, pour la tenue de la session de novembre.

Rugby. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Labastide-Murat
 Le prix de la viande. — Les bouchers de Labastide-Murat, après pourparlers avec M. de Camy, maire, ont consenti immédiatement, sans discussion une baisse de 4 francs par kilo sur toutes les viandes.

Cressensac
 Anciens combattants. — Dimanche, 29 novembre, à 17 h., aura lieu une assemblée générale des mutilés, anciens combattants, veuves, orphelins, pensionnés de guerre.

St-Germain
 Foire du 23 novembre. — Foire d'une importance moyenne. Les transactions demeurent lentes sur le gros bétail, un peu plus fermes sur les bouvillons. Voici les principaux cours pratiqués :
 Bœufs de travail, 6.500 à 8.000 fr. ;
 Bouvillons, 2.000 à 3.500 fr., le tout la paire ;
 Moutons et brebis de boucherie, 4 fr. 50 le kilo ;
 Poulets, 4 fr. 50 ;
 Lapins, 2 fr. à 2 fr. 50, le tout la livre ;
 Œufs, 8 fr. la douzaine ;
 Truffes, 25 à 30 fr. le kilo.

Beaucoup de jardinage vendu à des prix abordables.

Salviac
 Nos compatriotes. — M. Frayssinet gendre Baldy, de notre ville, garde forestier à Smeuto-nord par Sidi-Yahia-du-Gharb (Maroc), vient d'être promu au choix garde forestier de 2^e classe. Nos bien sincères félicitations.

Arrondissement de Cahors

Boissières
 Elections municipales. — On sait que 9 conseillers municipaux avaient démissionné pour protester contre l'emplacement de l'installation de la cabine téléphonique. Tous les 9 ont été réélus.

Labastide-du-Vert
 Déclarations de vin. — Il a été reçu à la mairie, 105 déclarations de récoltes qui, pour une superficie de 135 ha, accusent une production de 3.119 hl. 50 dont 2.975 hl. 90 avec appellation d'origine de « vin de Cahors » et 74 hl. stock de récoltes antérieures.

La production de 1930 accusait seulement 2.883 hl. 50 ; c'est donc une augmentation de 236 hl. sur l'année dernière.

Les vins sont de bonne qualité, mais les cours actuels sont peu rémunérateurs. Cependant, d'après les renseignements donnés par les journaux, le prix au détail du vin n'est pas du tout en rapport avec le prix à la propriété. Pourquoi ? — A. B.

Saint-Denis-Catus
 Foire de décembre. — Cette foire reste fixée au jeudi 3 décembre 1931. Nous croyons pouvoir annoncer que les divers marchés seront bien approvisionnés et que les marchands y viendront nombreux.

Les primes ordinaires continueront à être distribuées. En outre, d'autres primes sont créées pour les vendeurs de truffes.

Sculpteur. — Notre jeune et estimé compatriote M. Emile Mompert, sculpteur spécialiste des monuments funéraires, classé premier aux concours pour les travaux de sculpture du monument aux morts de la ville de Cahors, vient de terminer un monument très admiré par les connaisseurs et destiné à l'église de Puy-l'Évêque. L'érection et l'inauguration de ce monument doit avoir lieu dimanche 29 novembre.

Les Sports. — Dimanche le Club athlétique salviacois rencontrera sur le terrain des sports de Prayssac le Stade Prayssacois.

— Vendredi soir, à 8 heures, aura lieu à la mairie de Salviac une réunion où les membres honoraires sont particulièrement conviés. A l'ordre du jour : Présentation des cartes, Assurances individuelles, Affaires diverses. Présence indispensable.

Dégagnac
 Fête de l'Armistice. — Comme les années précédentes, la fête de l'Armistice a été célébrée à Dégagnac le dimanche après le 11 novembre.

Après une messe, avec service solennel, dite à l'intention des morts de la guerre, la population entière s'est rendue en cortège au monument aux morts où la municipalité, les enfants des écoles et les sociétés de combattants ont déposé de magnifiques gerbes de fleurs. Ensuite, l'appel des morts fait une minute de recueillement a été observée.

Ce programme, adopté presque partout en France, est ici insultant pour commémorer dignement ceux qui sont tombés quelque part, là-bas...

Mais à en juger par les discrètes réflexions entendues, pendant et après la cérémonie, les démonstrations oratoires de respect (écoutées avec déférence) et l'audition d'un disque de « phono », répétant le « Cessez le feu ! » qui retentit le 11 novembre sur tout le front de bataille, nous n'avons rien de la solennité de cette imposante manifestation de deuil...

AVIS
 M. GRELET informe sa nombreuse clientèle qu'il a cédé son Entrepôt Général d'Eaux Minérales à M. REILLÉ, Entrepôt à Cahors.

Il la sollicite de bien vouloir reporter la confiance qu'elle lui accordait sur son successeur. Sincères remerciements.

M. REILLÉ tiendra à la disposition de la clientèle toutes les Sources d'Eaux Minérales sans exception.

DÉPÊCHES
 Paris, 11 h. 1/2.

Le conflit sino-japonais
 Une émotion, causée cette nuit, par des nouvelles alarmantes de Mandchourie a été apaisée, ce matin, par une dépêche annonçant que l'avance des troupes japonaises sur Kint-Chéou-Fuk a été arrêtée, par ordre du Gouvernement de Tokio.

Les dettes de guerre
 De Washington. — Dans les milieux bien informés on déclare que les réparations dues par l'Allemagne étaient réduites et que le Gouvernement américain convoquait une Commission parlementaire des dettes de guerre pour établir la capacité de paiement des nations débiteuses des Etats-Unis.

Les bijoux de la couronne de Bavière
 De Londres. — Les bijoux de la couronne de Bavière seront mis aux enchères le 21 décembre. Parmi les bijoux est le fameux diamant bleu pesant 35 carats.

Il ne survit pas à sa femme
 De Londres. — Le célèbre professeur David Bruce, spécialiste des maladies tropicales est mort à Londres pendant les funérailles de son épouse.

CITROËN
 Une vraie voiture
 au prix d'une voiturette
 La 9 CV. C4 IX, 4 places, 4 portes
19.900 FRANCS

Tous les perfectionnements des modèles 1932

Tous les autres modèles touristes et utilitaires C4 G et C6 G bénéficient de la même mesure et, par conséquent, d'une réduction de prix analogue.

ETABLISSEMENTS G. BENESTEBE
 Concessionnaire exclusif,
 111, boulevard Gambetta, Cahors
 téléphone 1.62

Chaussures GEORGES
 32, Boulevard Gambetta, Cahors
 Du 1^{er} au 8 décembre

Pantoufle feutre fantaisie, lissé, semelle pneu, toutes tailles 4 95
 Botte fourrée Bébé, Pantoufle Charentaise, semelle cuir et semelle caoutchouc, article garanti. Caoutchouc femme et homme 9 95

Listes des postes susceptibles
 Un lot chaussures femme 19 95

Sténo-dactylographie
 Au concours général d'automne, Mlles Besombes et Xaumier, élèves de Mme LARMET, professeur, 14, avenue de la Gare, ont été reçues au degré supérieur de sténo-dactylographie, avec le premier prix, ayant atteint la vitesse de 100 mots à la minute.

ALIMENTATION SARDA
 Halle de Cahors, toujours sur la brèche

Pour ouvrir le feu, quand se présente la baisse, lundi tiendra 1.000 kilos de haricots de Tarbes, à 1 fr. 75 le k., par 2 kr. au moins. Pour éviter d'attendre, prière de faire l'appoint.

Seul dépositaire pour Cahors du **Beurre d'Isigny** ; se méfier des contrefaçons.

Tous les jours, huîtres, sardines fraîches.

L'établissement se recommande pour sa charcuterie de Limogne garantie pure porc.

Le seul n'ayant pas besoin d'arrêtés préfectoraux pour passer les prix.

Lait à 1 fr. 10 le litre

REMERCIEMENTS
 Madame et Monsieur BOUDERGUE et leurs enfants, Mademoiselle Marguerite AUSSEL, tous les autres parents et amis remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Eugène PALAME
 Bibliothécaire

Agent exclusif pour la région

PHONOGRAPHE

CHASSE-VOIX
 La Voix de son Maître

CHAQUE MOIS
 TOUS LES DISQUES NOUVEAUX paraissent à Cahors le même jour qu'à Paris chez

P. FRANCÈS
 36, Boulevard Gambetta 38,
 Audition permanente
 Vente à Crédit — Réparations, Echanges

PHONOGRAPHE

CHASSE-VOIX
 La Voix de son Maître

CHAQUE MOIS
 TOUS LES DISQUES NOUVEAUX paraissent à Cahors le même jour qu'à Paris chez

P. FRANCÈS
 36, Boulevard Gambetta 38,
 Audition permanente
 Vente à Crédit — Réparations, Echanges

CAHORS-KINA
 AUX VIEUX VINS DE CAHORS
 APÉRITIF DE HAUT GOUT

17, RUE DES CAPUCINES, CAHORS

PROPRIETAIRE dans le Cantal d'une industrie en plein rendement (16^e année), désirant la former en Société Anonyme pour intensifier production et augmenter chiffre d'affaires, OFFRE plusieurs postes d'administrateurs à Messieurs de la Région. Apport légal obligatoire très modéré. Rémunération très intéressante. Il s'agit d'un poste purement administratif véritable sinécure n'exigeant aucun changement de situation et de domicile et qui peut convenir à toute personne très estimée et très connue, désirant augmenter ses revenus. Pour tous renseignements et rendez-vous, écrire à M. GEORGEAULT, 66, rue Bernard-Palissy, Tours (Indre-et-Loire), qui renseignera sous quinzaine ou boîte postale n° 44, Aurillac (Cantal). Très sérieux. Curieux s'abstenir.

ETUDE DE MAITRE FRANÇOIS DIDIER
 AVUÉ A CAHORS
 41, boulevard Gambetta, 41
 Successeur de Maitres HUARD, SAUTET et TALOU

Assistance judiciaire
 Décision du 25 mars 1929

EXTRAIT d'un jugement prononçant le divorce

D'un jugement rendu par défaut, suite de constitution d'avoué, par le Tribunal civil de Cahors, le 6 novembre 1930, enregistré, expédié et signifié. Entre : le sieur Antoine LAFERRARIE, électicien, demeurant à Labastide-du-Vert, Demandeur par Maitre DIDIER, avoué, d'une part, Et : la dame Marie-Joséphine GUGUIN, épouse dudit LAFERRARIE, avec lequel elle est domiciliée de droit, mais actuellement sans résidence ni domicile connus en France, défenderesse défaillante, faute de constitution d'avoué, d'autre part. Il résulte : Que le divorce a été prononcé entre les époux LAFERRARIE-GUGUIN, au profit du mari et aux torts et griefs de la femme, avec toutes ses conséquences légales. Cahors, le 27 novembre 1931. Pour extrait : Signé : F. DIDIER.

FABRIQUE DE MEUBLES BOUZERAND & BERNÈS
 31, Rue Nationale, CAHORS

Ma son fondée en 1828

LA PLUS IMPORTANTE - LA MIEUX ORGANISÉE

Notre puissance d'achat nous permet des prix beaucoup plus bas que partout ailleurs

Une visite dans nos Magasins vous édifiera

Livraison rapide franco par Auto-Camion - 7 Départements

Mesdames,
 Pour votre ONDULATION PERMANENTE adressez-vous à la Maison MARIUS Delcros, possédant des appareils perfectionnés qui vous donneront toute satisfaction à des prix avantageux. Séchage rapide des mises en plis avec un nouvel appareil absolument silencieux n'incommodant pas la Cliente.

MARIUS Delcros, Coiffeur pour Dames (1^{er} étage)
 Place des Petites-Bougeries
 Teintures-Manucure
 Plusieurs Systèmes d'Appareils pour Permanente

Une Entorse? Des Contusions?

La chaleur délicate et pénétrante du Liniment Sloan fait disparaître la congestion et l'inflammation, et arrête la douleur qu'une vilaine entorse ou une contusion vous inflige. Des millions de personnes ont employé le Sloan avec succès pour calmer le mal. Le Sloan est économique : une façon dure longtemps. Employez le Liniment Sloan contre les Rhumatismes, Lumbago, Sciatique, Rhumes, Entorses et Contusions. Prix : frs 8.50 le flacon.

Laboratoires Substantia S.A., 13, rue Pages, Suresnes (Seine).

IBBS TOILETTE

pour la toilette

SAVON DE QUALITÉ REPUTÉE
 ASSOULIT L'ÉPIDERME
 ASEPTISE LES TISSUS

PARFUM EXQUIS

LES ORGANISATIONS COMPTABLES GEORGES PARANT
 Professeur Expert-Comptable
 Membre de l'Enseignement technique
 Agrégé près des Tribunaux

EXPERTISES CONTROLES FISCALITÉ LIVRES SPÉCIAUX

BUREAUX :
 CAHORS, 1, rue du Portail-Alban. Tél. 224.
 Aurillac, 18, av. de la République Tél. 219.
 Rodez, 34, rue Bétaille. Tél. 281.
 Millau, Place de la Fraternelle. Tél. 309.
 Sarlat, 44, Avenue Thiers, Tél. 138

Chasse Pêche Coutellerie
 Choix complet de couteaux de poche. Couteaux : table, dessert, services à découper inoxydables.

M. BESSON, armurier
 83, Boulevard Gambetta, Cahors.

A VENDRE
 2 Moteurs à essence et à huile lourde, 12 CV sur chariot, état neuf.

Merlin à billes, grilles Graëpel, en parfait état.

PRIX INTERESSANT OCCASION A SAISIR

S'adresser à M. MIQUEL, à LABASTIDE-MARNHAC (Lot).

POUR PRESQUE RIEN

Vous avez toujours l'heure juste chez vous en confiant le remontage de vos pendules à M. FABRE, horloger de la ville, 12, rue St-James, qui vous les entretiendra dans un état de marche à l'abri de tout reproche.

RENSEIGNEMENTS GRATUITS SUR DEMANDE

Dactylo, non débutante
 Recherche emploi bureau
 S'adresser au Bureau du Journal

POUR LES CAFARDS ET OISEAUX POUR LES RATS : VIRUS ROUGE 4/50
 PHARM. DRUG. HERBON. OLIVIER AVIGNON

ETUDE DE MAITRE COURBES
 NOTAIRE A MONTECU
 Successeur de M^e JULHIA

Il est rappelé que la vente amiable de mobilier aux enchères annoncée pour le dimanche 29 novembre à 13 heures au domicile de M. Martin, au domaine de Langlade, par le Boulevard, aura lieu aux jour et heure indiqués.

Le mobilier à vendre comprend notamment une chambre à coucher façon style Louis XV, en noyer ; une chambre façon style Henri II et divers autres meubles et objets d'ameublement, le tout à l'état de neuf, un lot d'outillage et de moteurs à explosion.

Il sera perçu 12 0/0 en sus du prix.

Aucune réclamation ne sera admise après les enchères.

J'en suis la première toute surprise!

C'est l'exclamation de toutes les femmes qui, ayant fait usage des Pilules Pink, ont pu constater la puissante efficacité.

Les femmes sont sujettes à bien des maux dus à l'appauvrissement du sang et à l'affaiblissement du système nerveux.

Il est donc logique que les femmes soient les premières à bénéficier des Pilules Pink. Peu de médicaments, en effet, conviennent aussi parfaitement à leur nature délicate.

Les Pilules Pink sont un incomparable régénérateur du sang et des forces nerveuses, un médicament dont l'action persistante donne une puissante impulsion vitale à l'organisme.

« Il y avait plusieurs années que j'étais en mauvaise santé — écrit M^{lle} Josephine Anciau, demeurant, 8, rue Thomas-Blanchet, à Lyon (Rhône). Je me sentais très affaiblie, je mangiais à peine, je souffrais de divers maux, surtout de points de côté. Et je dois dire que les Pilules Pink m'ont donné des résultats que je n'osais pas espérer. Depuis que j'ai fait usage de ce médicament, je ne souffre plus du tout et je suis en excellente santé ».

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt: Phie P. Barret, 23, rue Balbu, Paris, 8 francs la boîte, 45 francs les 6 boîtes plus 0,50 de timbre-taxe par boîte.

ETABLISSEMENTS DU CENTRE ET DU SUD-OUEST

TEINTURE NETTOYAGE de tous vêtements, chapeaux, tissus, etc. Blanchissage faux-cols et lingerie.

Nettoyage et remise à neuf de vêtements de cuir, sacs de cuir, etc. Teinture de fourrures.

Pour défil, livraison en 48 heures, délais d'expédition en plus. Travail soigné. Prix modérés.

Dépôt pour Cahors et les cantons voisins: Madame BONNET, 2, rue des Capucins, Cahors.

PREVEZ-VOUS - GUÉRISSEZ les Croissances, Gargoures, Engueures EN EMPLOYANT LE

CAMPRISE DU CANADA Il vous conservera une peau douce et souple, même par les plus grands froids.

La boîte 5 francs toutes pharmacies. Dépôt: CAHORS, Phie ORLIAC et LARRIEU SOULLAC Pharmacie BOUYER.

PLUS D'IVROGNES Poudre JANEHO.

REPRESENTANTS demandés pour vendre aux cultivateurs MÉTÉORIFÈRES et autres spécialités vétérinaires. Tr. Portes romaines. Ecrire: GALLAIS & PATUREAU à Bourges.

Bon Représentant à la Commission pour DORDOGNE, CORREZE, LOT, désireux d'acquiescer cartes couronnes funéraires et autres articles quincaileries bon marché; est demandé par Sté LA PERLE, 1, rue Cronstadt à LYON. Bonne clientèle existante.

FOURRURES ROBES - MANTEAUX Réparation Transformation de Fourrures

ACHAT DE SAUVAGINE Fouine - Putois - Renard M^{me} BARDY 14, rue Maréchal Foch CAHORS

MACHINES A TRICOTER (les larg. Prix de fabrication, Catal. appont. gratuits. Répar. et pièces neuves. Echant. gratis. - LA LABORIEUSE 10, Quai d'Orléans, Nantes.

AUGMENTEZ VOS REVENUS

en travaillant CHEZ VOUS. Travaux (écritures et autres) pour Dames Employées, Retraitées, etc. Bons gains assurés. Ecrire: GRUFFY, 133 Bd de la Madeleine, NICE.

Bibliographie

Vient de paraître: « Au Pays des Bombances » par Ernest LAFON avec préface de Gustave GUICHES

Roman qui a reçu le plus chaleureux accueil en Quercy et dont les critiques de la grande presse font le plus vif éloge.

M. Serge Baraux en a dit: « Ce qu'il faut retenir et ce dont on ne saurait assez féliciter l'auteur, c'est d'avoir voulu avant tout être Quercynois, de l'avoir été dans le fond et dans la forme, car nous avons retrouvé, là, toutes ces expressions qui ont la bonne saveur du terroir et donnent à l'œuvre sa vraie signification... »

En vente chez l'éditeur ou expédié contre remboursement; s'adresser à la Librairie Meyzenc, P. FRANCES, successeur, 36, boulevard Gambetta, CAHORS. — Un gros volume de 350 pages, très belle édition, 12 francs.

Vient de paraître: EGLISE CONSTITUTIONNELLE ET EGLISE REFRACTAIRE par Eugène SOLA

Les idées d'un évêque constitutionnel, son administration son entier dévouement à la Révolution. — Discussions ardentes entre prêtres gagnés aux nouvelles doctrines et prêtres réfractaires. — Impossibilité pour de nombreux membres du clergé constitutionnel de se maintenir dans les paroisses. — Etat de misère où sont réduits beaucoup d'ecclésiastiques. — Prêtres arrêtés dans leurs cachettes, jetés en prison et condamnés à mort sur le territoire de l'ancien pays de Quercy (le Lot actuel, Montauban, Moissac). — Une association peu connue: la Confrérie des martyrs.

In-8° raisin de 656 pages. Prix broché: 25 fr. (port compris). Dans le commerce, le prix sera de 30 francs.

Pour recevoir le volume, adresser la somme de 25 francs à M. Eugène SOLA, 3, Avenue de Toulouse, à Cahors (Lot). Toulouse c/c. 12-603.

LA NATURE, la plus ancienne revue française de vulgarisation des sciences pures et appliquées. Il n'est pas un homme de laboratoire, un ingénieur, un étudiant qui ne l'ait lue ou ne la lise. En effet, elle étend son domaine à toute la nature, à toutes les sciences, depuis les mathématiques, l'astronomie et la physique, jusqu'à la biologie et l'éthnographie. Chacun de ses numéros est un répertoire vivant, agréablement illustré, clairement exposé, et toutes les questions à l'ordre du jour et chaque quinzaine, on y trouve matière à s'instruire, à cultiver son esprit, à parfaire son éducation professionnelle, à simplifier les multiples besoins techniques de chaque jour.

Citons, en exemple, le sommaire du dernier numéro, qui est plus éloquent qu'un long éloge.

Edison, par A. Trollet. — La vie larvaire des Cicindèles, par A. Denielou. — Le rôle de l'étang de Berre dans le développement du port de Marseille par A.-F. Pellat. — Henri Moissan, par Paul Baud. — Les peintures de carènes: le point de vue biologique de la protection des métaux dans l'eau de mer, par R. Legendre. — La mort du poisson bleu, par Jean-Louis Faure. — La stérilisation des eaux de boisson par l'appareil « Garcholochlor », par R. Villers. — La magnétostriction du bismuth, par H. Vigneron. — Les trains réversibles, par André Bourgain. — Au mois d'août 1931, par Lucien Rudaux. — Pollution des huiles de graissage. — Un gisement d'albâtre en France. — Ce que j'ai vu en Afrique du Nord, par S. B. — Les terres vertes et leurs emplois industriels. Le mois météorologique: septembre 1931, par Em. Roger. — Epais-

seur de la couche glacière du Groënland. — L'automobile pratique, par L. Picard. — Recettes et procédés utiles. — Livres nouveaux. — Notes et informations. — Peilées inventions. Boîte aux lettres. — Documents photographiques.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'ART et à l'INDUSTRIE, 130, Boulevard Saint-Germain, Paris.

Chemin de fer de Paris à Orléans

Création d'un service de douane à la gare de Paris-Quai d'Orsay

Pour faciliter les relations entre l'Espagne et la France, les Chemins de fer de Paris à Orléans et du Midi se sont mis d'accord pour que le dédouanement des bagages soit fait à la gare de Paris-Quai d'Orsay au lieu des gares frontières de Hendaye et Cerbère pour les bagages en provenance de l'Espagne acheminés par les trains 32, 24 et 8, via Hendaye (arr. à 9 h. 15, 10 h. 55 et 20 h.) et par les trains 62 et 68, via Cerbère (arr. à 9 h. 30 et 10 h. 15).

Le Bureau de Douane de Paris-Quai d'Orsay est ouvert tous les jours de 8 h. à 12 h. et de 20 h. à 20 h. 30.

LE MAROC à moins de 45 heures de Paris

Touristes qui craignent les longues traversées et hommes d'affaires pressés appelés au Maroc, profitez des nouveaux horaires espagnols qui fonctionneront à partir du 15 mai prochain. Vous pourrez aller de Paris à Tanger en moins de 45 heures, en partant de Paris par le train de luxe Pyrénées-Côte d'Argent (Paris-Quai d'Orsay 20 h. 40).

Vous arriverez à Madrid-Nord à 20 h. 35 et pourrez repartir le soir même de Madrid-Atocha à 21 h. 35. C'est la voie la plus rapide, la seule ne comportant guère que 1 h. 1/2 de mer.

Facilités pour la livraison à domicile des bagages dans Paris

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à le faire connaître dès la gare de départ.

A l'arrivée, ils présentent leur bulletin à un bureau spécial installé dans la salle des bagages des gares du Quai d'Orsay ou d'Austerlitz en remettant leur commande de livraison et, le cas échéant, leurs clefs, s'ils ne veulent point assister eux-mêmes à la visite de l'Octroi.

Les voyageurs ainsi gagnent ensuite leur domicile débarrassés de tout souci.

UNE BONNE NOUVELLE pour les amateurs d'affiches illustrées

Pour mettre à la portée de toutes les bourses la possession des magnifiques affiches illustrées dont le public a pu apprécier le charme dans ses gares, la Compagnie d'Orléans vient d'abaisser, au prix unique de 5 francs, le prix de vente de l'exemplaire.

Ces documents, soigneusement exécutés d'après les maîtres de l'affiche, satisfont les plus difficiles en raison de la variété des genres que comporte la magnifique collection de la Compagnie d'Orléans.

Cette collection vient de s'enrichir de nouveaux et superbes sujets: Rocamadour (Lot) de P. Comarmond, le Tudy (Finistère) de Hallo, Quiberon (Morbihan) de Symmond, qui seront suivis sans tarder de trois autres nouveaux sujets: Château d'Ambroise (Constant Duval), La Roque-Gageac et Esting (Hallo).

Demandez la liste des affiches mises en vente au bureau de la Publicité, 1, place Valhubert, à Paris, chargé de la vente et de l'expédition en France et à l'étranger.

Le paiement des affiches peut s'effectuer par mandats, chèques ou chèques postaux (ajouter pour frais de port 0 fr. 50 par affiche).

Les amateurs auront également la faculté de se les procurer (sur place

seulement) au même prix, à Paris, dans les bureaux suivants: — Agence de la Compagnie d'Orléans, 16, Boulevard des Capucines. — Bureaux de renseignements de la gare de Paris-Quai d'Orsay et 126, Boulevard Raspail.

Imp. COUSSLANT (personnel intéressé)

L'AMERIQUE DU SUD Via Bordeaux

Il est rappelé au Public les facilités offertes pour les relations avec l'Amérique du Sud via Bordeaux.

Sur présentation d'un billet de passage des Compagnies Sud-Atlantique et Chargeurs-Réunis, conjointement avec un billet de chemin de fer pour Bordeaux, les bagages sont enregistrés directement à Paris-Quai d'Orsay pour la destination définitive, après visite par la Douane. L'enregistrement est fait à Paris-Quai d'Orsay la veille du jour fixe pour le départ des paquebots de Bordeaux. Des dispositions spéciales sont en outre prévues pour amener les voyageurs, sans changer de voiture, jusqu'au quai d'embarquement.

Le co-gérant: L. PARAZINES.

Le rendez-vous

L'horloge du salon marquait neuf heures moins un quart, Ronald lisait. La duchesse venait de redescendre dit-elle qu'elle avait laissé Nicole endormie et paraissant être mieux. Arley dessinait pour Béatrix un croquis des travaux qu'il faisait exécuter pour embellir sa future demeure de Lynton. Levant soudain les yeux, Béatrix tressaillit.

« Elle n'avait plus une minute à perdre si elle voulait être exacte au rendez-vous d'aujourd'hui dépendait tout son bonheur. — Je tombe de sommeil, dit-elle feignant d'étouffer un bâillement et pourtant je dois monter voir Nicole et faire quelques petites choses pour elle, avant de me coucher. (A suivre)

« Je demande à voir d'abord ! dit-elle, en ouvrant l'écran dans lequel elle trouva une miniature d'Arley enchâssée dans un médaillon, serti de diamants, qui était une pure merveille. Elle eut un cri de joie en élevant le précieux bijou dans ses mains pour mieux admirer le minuscule portrait de celui qu'elle aimait. — Maintenant, dit-il, en lui volant un baiser, remerciez-moi comme je vous l'ai demandé. — Ce que contient ce médaillon est plus précieux pour moi que tout au monde ! répéta-t-elle gentiment docile. Mais vous le savez bien, Edouard, pourquoi me le faire répéter ? — Parce que j'aime à l'entendre. Parce que j'ai besoin de me convaincre que vous êtes vraiment bien à moi, à moi si indigne de la fièvre et belle impératrice que vous êtes. — Et comme elle riait : — Ne riez pas, dit-il, permettez que j'attache moi-même ce médaillon à votre cou. Elle pencha la tête, docile à son caprice et, après quelques baisers, pris en maraude, comme il disait, il revint à un ton plus sérieux. — Jurez-moi, dit-il de ne jamais vous séparer de ce médaillon, ni jour, ni nuit, jusqu'à notre mariage. — Je peux facilement faire ce serment, dit-elle, c'est le second que vous demandez depuis dix minutes,

« Elle n'avait plus une minute à perdre si elle voulait être exacte au rendez-vous d'aujourd'hui dépendait tout son bonheur. — Je tombe de sommeil, dit-elle feignant d'étouffer un bâillement et pourtant je dois monter voir Nicole et faire quelques petites choses pour elle, avant de me coucher. (A suivre)

« Elle n'avait plus une minute à perdre si elle voulait être exacte au rendez-vous d'aujourd'hui dépendait tout son bonheur. — Je tombe de sommeil, dit-elle feignant d'étouffer un bâillement et pourtant je dois monter voir Nicole et faire quelques petites choses pour elle, avant de me coucher. (A suivre)

« Elle n'avait plus une minute à perdre si elle voulait être exacte au rendez-vous d'aujourd'hui dépendait tout son bonheur. — Je tombe de sommeil, dit-elle feignant d'étouffer un bâillement et pourtant je dois monter voir Nicole et faire quelques petites choses pour elle, avant de me coucher. (A suivre)

« Elle n'avait plus une minute à perdre si elle voulait être exacte au rendez-vous d'aujourd'hui dépendait tout son bonheur. — Je tombe de sommeil, dit-elle feignant d'étouffer un bâillement et pourtant je dois monter voir Nicole et faire quelques petites choses pour elle, avant de me coucher. (A suivre)

« Elle n'avait plus une minute à perdre si elle voulait être exacte au rendez-vous d'aujourd'hui dépendait tout son bonheur. — Je tombe de sommeil, dit-elle feignant d'étouffer un bâillement et pourtant je dois monter voir Nicole et faire quelques petites choses pour elle, avant de me coucher. (A suivre)

« Elle n'avait plus une minute à perdre si elle voulait être exacte au rendez-vous d'aujourd'hui dépendait tout son bonheur. — Je tombe de sommeil, dit-elle feignant d'étouffer un bâillement et pourtant je dois monter voir Nicole et faire quelques petites choses pour elle, avant de me coucher. (A suivre)

« Elle n'avait plus une minute à perdre si elle voulait être exacte au rendez-vous d'aujourd'hui dépendait tout son bonheur. — Je tombe de sommeil, dit-elle feignant d'étouffer un bâillement et pourtant je dois monter voir Nicole et faire quelques petites choses pour elle, avant de me coucher. (A suivre)

« Elle n'avait plus une minute à perdre si elle voulait être exacte au rendez-vous d'aujourd'hui dépendait tout son bonheur. — Je tombe de sommeil, dit-elle feignant d'étouffer un bâillement et pourtant je dois monter voir Nicole et faire quelques petites choses pour elle, avant de me coucher. (A suivre)

« Elle n'avait plus une minute à perdre si elle voulait être exacte au rendez-vous d'aujourd'hui dépendait tout son bonheur. — Je tombe de sommeil, dit-elle feignant d'étouffer un bâillement et pourtant je dois monter voir Nicole et faire quelques petites choses pour elle, avant de me coucher. (A suivre)

« Elle n'avait plus une minute à perdre si elle voulait être exacte au rendez-vous d'aujourd'hui dépendait tout son bonheur. — Je tombe de sommeil, dit-elle feignant d'étouffer un bâillement et pourtant je dois monter voir Nicole et faire quelques petites choses pour elle, avant de me coucher. (A suivre)

« Elle n'avait plus une minute à perdre si elle voulait être exacte au rendez-vous d'aujourd'hui dépendait tout son bonheur. — Je tombe de sommeil, dit-elle feignant d'étouffer un bâillement et pourtant je dois monter voir Nicole et faire quelques petites choses pour elle, avant de me coucher. (A suivre)

« Elle n'avait plus une minute à perdre si elle voulait être exacte au rendez-vous d'aujourd'hui dépendait tout son bonheur. — Je tombe de sommeil, dit-elle feignant d'étouffer un bâillement et pourtant je dois monter voir Nicole et faire quelques petites choses pour elle, avant de me coucher. (A suivre)

« Elle n'avait plus une minute à perdre si elle voulait être exacte au rendez-vous d'aujourd'hui dépendait tout son bonheur. — Je tombe de sommeil, dit-elle feignant d'étouffer un bâillement et pourtant je dois monter voir Nicole et faire quelques petites choses pour elle, avant de me coucher. (A suivre)

« Elle n'avait plus une minute à perdre si elle voulait être exacte au rendez-vous d'aujourd'hui dépendait tout son bonheur. — Je tombe de sommeil, dit-elle feignant d'étouffer un bâillement et pourtant je dois monter voir Nicole et faire quelques petites choses pour elle, avant de me coucher. (A suivre)

« Elle n'avait plus une minute à perdre si elle voulait être exacte au rendez-vous d'aujourd'hui dépendait tout son bonheur. — Je tombe de sommeil, dit-elle feignant d'étouffer un bâillement et pourtant je dois monter voir Nicole et faire quelques petites choses pour elle, avant de me coucher. (A suivre)

« Elle n'avait plus une minute à perdre si elle voulait être exacte au rendez-vous d'aujourd'hui dépendait tout son bonheur. — Je tombe de sommeil, dit-elle feignant d'étouffer un bâillement et pourtant je dois monter voir Nicole et faire quelques petites choses pour elle, avant de me coucher. (A suivre)

« Elle n'avait plus une minute à perdre si elle voulait être exacte au rendez-vous d'aujourd'hui dépendait tout son bonheur. — Je tombe de sommeil, dit-elle feignant d'étouffer un bâillement et pourtant je dois monter voir Nicole et faire quelques petites choses pour elle, avant de me coucher. (A suivre)

« Elle n'avait plus une minute à perdre si elle voulait être exacte au rendez-vous d'aujourd'hui dépendait tout son bonheur. — Je tombe de sommeil, dit-elle feignant d'étouffer un bâillement et pourtant je dois monter voir Nicole et faire quelques petites choses pour elle, avant de me coucher. (A suivre)

« Elle n'avait plus une minute à perdre si elle voulait être exacte au rendez-vous d'aujourd'hui dépendait tout son bonheur. — Je tombe de sommeil, dit-elle feignant d'étouffer un bâillement et pourtant je dois monter voir Nicole et faire quelques petites choses pour elle, avant de me coucher. (A suivre)

« Elle n'avait plus une minute à perdre si elle voulait être exacte au rendez-vous d'aujourd'hui dépendait tout son bonheur. — Je tombe de sommeil, dit-elle feignant d'étouffer un bâillement et pourtant je dois monter voir Nicole et faire quelques petites choses pour elle, avant de me coucher. (A suivre)

« Elle n'avait plus une minute à perdre si elle voulait être exacte au rendez-vous d'aujourd'hui dépendait tout son bonheur. — Je tombe de sommeil, dit-elle feignant d'étouffer un bâillement et pourtant je dois monter voir Nicole et faire quelques petites choses pour elle, avant de me coucher. (A suivre)

« Elle n'avait plus une minute à perdre si elle voulait être exacte au rendez-vous d'aujourd'hui dépendait tout son bonheur. — Je tombe de sommeil, dit-elle feignant d'étouffer un bâillement et pourtant je dois monter voir Nicole et faire quelques petites choses pour elle, avant de me coucher. (A suivre)

« Elle n'avait plus une minute à perdre si elle voulait être exacte au rendez-vous d'aujourd'hui dépendait tout son bonheur. — Je tombe de sommeil, dit-elle feignant d'étouffer un bâillement et pourtant je dois monter voir Nicole et faire quelques petites choses pour elle, avant de me coucher. (A suivre)

« Elle n'avait plus une minute à perdre si elle voulait être exacte au rendez-vous d'aujourd'hui dépendait tout son bonheur. — Je tombe de sommeil, dit-elle feignant d'étouffer un bâillement et pourtant je dois monter voir Nicole et faire quelques petites choses pour elle, avant de me coucher. (A suivre)

« Elle n'avait plus une minute à perdre si elle voulait être exacte au rendez-vous d'aujourd'hui dépendait tout son bonheur. — Je tombe de sommeil, dit-elle feignant d'étouffer un bâillement et pourtant je dois monter voir Nicole et faire quelques petites choses pour elle, avant de me coucher. (A suivre)

« Elle n'avait plus une minute à perdre si elle voulait être exacte au rendez-vous d'aujourd'hui dépendait tout son bonheur. — Je tombe de sommeil, dit-elle feignant d'étouffer un bâillement et pourtant je dois monter voir Nicole et faire quelques petites choses pour elle, avant de me coucher. (A suivre)

Etude de Maître Robert SEGUY, Licencié en droit, Avoué à Cahors, rue St-Pierre

VENTE SUR LICITATION

les étrangers admis, SUR BAISSE DE MISE A PRIX, EN UN SEUL LOT d'un immeuble en nature de maison d'habitation et jardin, sis à Cahors, rue Nationale, numéro quarante-neuf, dépendant de la succession de COMBEBIAS Guillaume, en son vivant, demeurant à Cahors, où il est décédé.

L'adjudication aura lieu le JEUDI DIX-SEPT DECEMBRE MIL NEUF CENT TRENTE ET UN, à DEUX HEURES DU SOIR, par devant Monsieur le Président du Tribunal civil de Cahors, au Palais de Justice de la dite ville.

On fait savoir à qui il appartient de l'immeuble et de la désignation ci-après.

Un Cahier des charges contenant les clauses et conditions de la présente licitation, a été dressé par les soins de Maître Robert SEGUY, avoué poursuivant et déposé au Greffe du Tribunal civil de Cahors, où toutes personnes peuvent en prendre connaissance sans frais.

DES IMMEUBLES A VENDRE Telle qu'elle résulte du Cahier des charges

LOT UNIQUE Ce lot comprendra: Un article en nature de maison d'habitation sis à Cahors, rue Nationale, numéro quarante-neuf, paraissant figurer au plan cadastral de la Commune de Cahors, sous le numéro mil huit cent trente (1830), section N, pour une contenance approximative de cinquante ares et pour un revenu imposable de mille quatre cent quarante francs.

Cet immeuble comprend deux corps de bâtiments, séparés par une petite cour.

Le premier corps de bâtiment donne en façade sur la rue Nationale. Il est construit en pierres de taille et converti en utiles. Il comprend un rez-de-chaussée et deux étages.

Un local à usage de magasin avec une devanture donnant sur la rue, en bois verni et vitrée. Dans un angle se trouve une cheminée à feu de bois.

Derrière le magasin, et communiquant avec lui par une porte à un seul battant, est situé un local à usage de cuisine éclairé par une fenêtre sur la cour.

Au long des deux pièces ci-dessus décrites court un couloir d'un mètre cinquante environ de large, partant de la rue Nationale et par lequel on accède à l'intérieur de l'immeuble.

Au premier étage se trouvent deux pièces à usage de chambre, éclairées, l'une par deux fenêtres, la première sur la cour, l'autre sur la rue Nationale, la seconde chambre par une seule fenêtre sur cette dernière rue.

Un petit couloir sépare ces deux locaux.

Au deuxième étage se trouvent trois pièces dont deux à usage de chambre et la troisième de cuisine. La première chambre est éclairée par deux fenêtres en façade sur la rue Nationale et une issue sur le palier de l'escalier intérieur. La deuxième chambre prend jour par une fenêtre sur la cour; ces trois pièces communiquent par des portes percées dans les cloi-

sons, sur la mise à prix indiquée dans le dit jugement et sur la désignation ci-après.

Au-dessus de ce dernier étage et sous les combles se trouve un grenier.

Dans la cour séparative des deux corps de bâtiment se trouve un escalier desservant les étages de ces bâtiments.

Après la cour et par un couloir situé sous le deuxième corps d'immeuble on accède au rez-de-chaussée de ce dernier, dans un chai et dans des caves.

Au-dessus de l'une de ces caves, sise à un niveau inférieur à celui des autres, se trouve un entresol comportant une seule pièce à usage de chambre et auquel on accède par une porte ouvrant sur l'escalier.

Au-dessus du chai et de l'entresol formant le premier étage se trouvent trois pièces dont deux à usage de chambre et la troisième de cuisine.

La première chambre à laquelle on accède par une porte ouvrant sur le couloir de l'entrée est éclairée par une fenêtre sur la cour et une autre donnant sur une cour appartenant à l'immeuble Rollés.

Dans cette chambre se trouve une cheminée à usage de feu de bois. Elle est séparée de la seconde pièce par une porte vitrée.

Cette dernière pièce est éclairée par une fenêtre donnant également sur la cour de l'immeuble Rollés et par une porte-fenêtre ouvrant sur un balcon situé à la hauteur de ce premier étage sur le derrière de ce bâtiment.

La cuisine est également percée d'une ouverture sur ce balcon.

On accède à ce premier étage par l'escalier de bois dont il a été parlé plus haut et également en pierres, situé sur le derrière de ce bâtiment, prenant son départ à la sortie du couloir et arrivant au balcon dont il est parlé ci-dessus.

Sous la cuisine se trouve une petite pièce à usage de débarras ouvrant sur l'escalier par une petite porte.

Au deuxième étage se trouvent deux pièces à usage de chambre et de cuisine avec une cheminée à feu de bois dans chacune; éclairées, la chambre par deux fenêtres, l'une donnant sur la cour de l'immeuble Rollés, l'autre sur la cour intérieure de l'immeuble décrit, la cuisine par une ouverture sur la cour de l'immeuble Rollés et une autre sur le petit jardin qui va et vient ci-dessus désigné.

Derrière ce dernier corps d'immeuble se trouve un article en nature de jardin d'agrément et de jardin potager paraissant figurer à la matrice cadastrale de la commune de Cahors, sous le numéro mil huit cent trente-deux p. (1832 p.), de la section N, d'une contenance de un are trente.

Le jardin d'agrément est accolé au mur de la propriété Rivière au Nord et à l'Est à la Bourse du travail.

On y accède à la sortie du couloir par deux marches en pierres; il est planté de fleurs et couvert en partie d'une tonnelle à chasselas.

Séparé de lui par un mur en maçonnerie se trouve le jardin potager auquel on accède par une porte percée dans ce mur.

Ce jardin est planté de quelques arbres fruitiers et de légumes et couvert également en partie de tonnelle supportant une treille.

Contre le mur séparatif est construit un bassin en maçonnerie pourvu de l'eau courante. Ce lot confronte au Nord à propriété Rivière, au Sud à propriété Rollés, à l'Ouest à rue Nationale et à l'Est à l'immeuble de la Bourse du travail et à propriété Fourgons.

Cet immeuble sera mis en vente sur la mise à prix de quinze mille francs, ci 15.000 fr.

BAISSE DE MISE A PRIX Monsieur le Président d'audience commis à la vente par le jugement du douze novembre mil neuf cent trente-et-un, est autorisé à baisser la mise à prix ci-dessus fixée faute d'enchères.

PAIEMENT DES FRAIS Tous les frais exposés jusqu'au jour de la vente, y compris la remise proportionnelle due à l'avoué poursuivant et ceux de la vente sur baisse de mise à prix seront payés par l'adjudicataire en diminution de son prix, dans les dix jours de la vente, entre les mains de Maître Robert SEGUY, avoué.

Fait et rédigé par moi, Avoué près le Tribunal civil de Cahors, le vingt-sept novembre mil neuf cent trente-et-un.

L'Avoué poursuivant: R. SEGUY. Enregistré à Cahors, le mil neuf cent trente et un, folio: case: regu: onze francs vingt centimes, décimes compris.

Le Receveur: BONNECAZE.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à: 1° Maître Robert SEGUY, avoué poursuivant la présente vente et rédacteur du Cahier des charges; 2° Maître Pierre DESPRATS, avoué co-licitant, qui, comme tous les autres avoués près le Tribunal civil de Cahors, pourront être chargés d'enchérir.

CAHORS, IMP. COUSSLANT.

Feuilleton du « Journal du Lot » 75

PAR PEUR DE L'AMOUR ou UN MARIAGE SECRET par Louis d'ARVERS

DEUXIEME PARTIE XXXVIII

VICTIME DE SA DISCRETION — Je n'ai rien à décider, je vous supplie seulement de me permettre une révélation qui me sauvera sans vous perdre, riposta Nicole, pitoyable en sa détresse. Je ne peux pas me justifier à vos dépens si vous ne m'autorisez pas à révéler votre secret. Et alors tout sera fini pour moi.

— Non, certainement non ! obstina Béatrix. Lionel s'emporta vite, mais il se calma de même. Quand je lui aurai parlé, il sera fou de repentir et viendra à vous, sur les genoux ! Pensez à la joie de son retour, Nicole, et vous aurez le courage de me sauver.

Elle prit la tête douloureuse de Nicole et l'appuya sur son épaule et avec ce charme si personnel qui agissait toujours sur tous ceux qui l'entouraient, elle la berça de mots et de caresses, refusant victorieusement toutes ses objections.

Quand elles se séparèrent, Nicole était résignée, mais nullement vaincue.

« Elle n'avait plus une minute à perdre si elle voulait être exacte au rendez-vous d'aujourd'hui dépendait tout son bonheur. — Je tombe de sommeil, dit-elle feignant d'étouffer un bâillement et pourtant je dois monter voir Nicole et faire quelques petites choses pour elle, avant de me coucher. (A suivre)

« Elle n'avait plus une minute à perdre si elle voulait être exacte au rendez-vous d'aujourd'hui dépendait tout son bonheur. — Je tombe de sommeil, dit-elle feignant d'étouffer un bâillement et pourtant je dois monter voir Nicole et faire quelques petites choses pour elle, avant de me coucher. (A suivre)

« Elle n'avait plus une minute à perdre si elle voulait être exacte au rendez-vous d'aujourd'hui dépendait tout son bonheur. — Je tombe de sommeil, dit-elle feignant d'étouffer un bâillement et pourtant je dois monter voir Nicole et faire quelques petites choses pour elle, avant de me coucher. (A suivre)